

VILLE D'ORANGE

COLLINE SAINT-EUTROPE

MISE EN VALEUR DE LA COLLINE SAINT-EUTROPE, DU
CAPITOLE ET DU CHATEAU DES ORANGE-NASSAU



SCHÉMA DIRECTEUR

Octobre 2012 – Décembre 2013

Didier Repellin Architecte en chef des Monuments Historiques
3, rue Amédée Bonnet 69006 Lyon — Tél. +33 4 78 52 09 99 — Fax. +33 4 78 24 83 06 — d.repellin@aeclyon.com

VILLE D'ORANGE

COLLINE SAINT-EUTROPE

MISE EN VALEUR DE LA COLLINE SAINT-EUTROPE, DU
CAPITOLE ET DU CHÂTEAU DES ORANGE-NASSAU

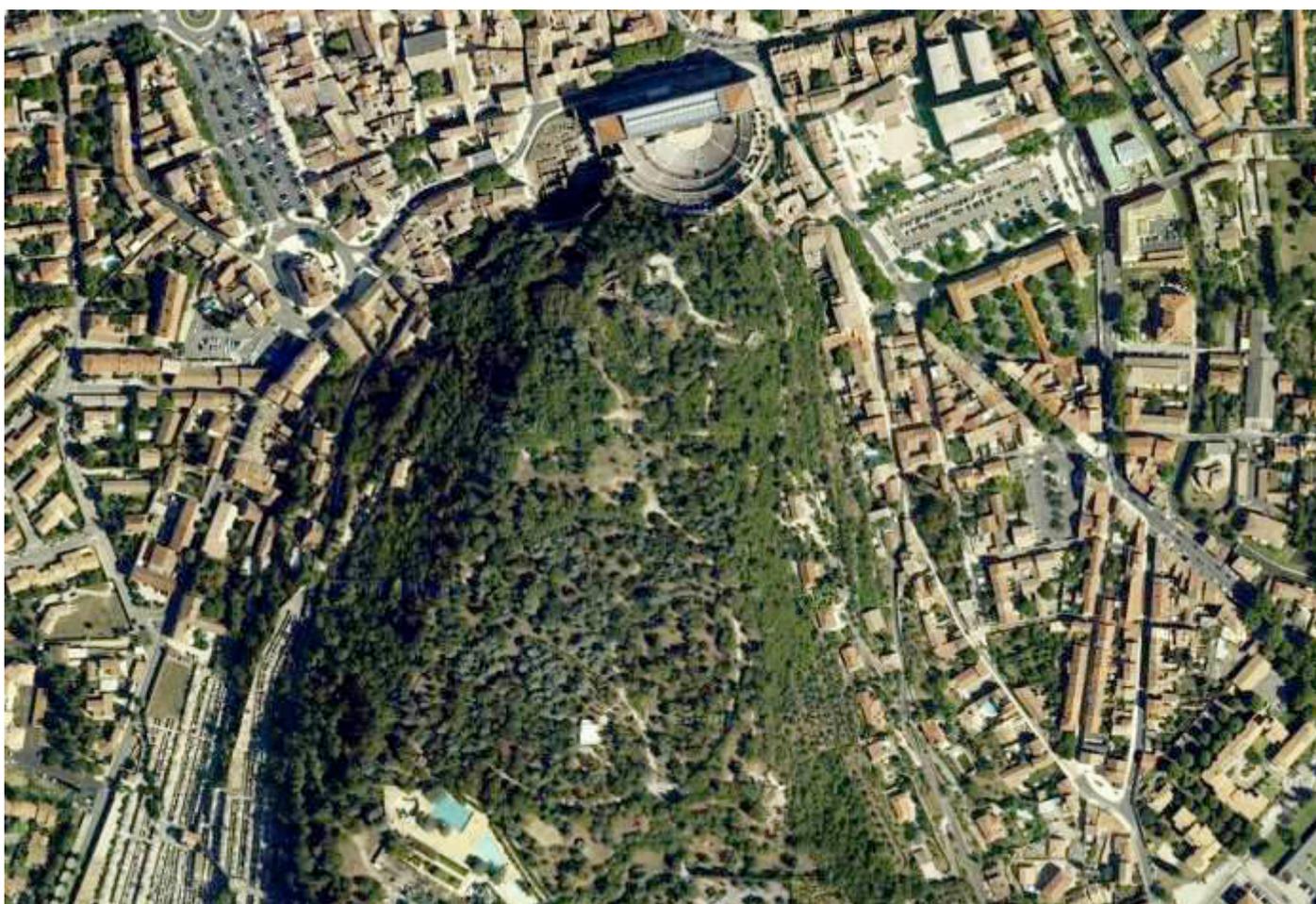


SCHÉMA DIRECTEUR – PHASE 1

Octobre 2012

Didier Repellin Architecte en chef des Monuments Historiques
3, rue Amédée Bonnet 69006 Lyon – Tél. +33 4 78 52 09 99 – Fax. +33 4 78 24 83 06 – d.repellin@aeclyon.com

Sommaire

Présentation de l'opération.....	5
Objet de l'étude.....	7
Situation géographique.....	8
Situation administrative.....	9
Repères historiques.....	11
Diagnostic – Dossier photographique	15
Présentation du site.....	17
Le Capitole.....	18
Le château des Orange-Nassau.....	19
Les abords du château – Les douves.....	21
La partie Sud : Grand circulaire et Bastions.....	23
Proposition d'intervention – 1^{ère} phase	25
Synthèse de l'état des lieux.....	27
Proposition d'intervention d'urgence	27
Synthèse et conclusion	28
Annexe : plan des zones à sécuriser et de la végétation à couper.....	29

Présentation de l'opération

Objet de l'étude

La colline Saint-Eutrope possède de nombreux vestiges de l'époque Romaine (Capitole) et de l'époque Médiévale (Château des Orange-Nassau). Ces vestiges sont actuellement pris dans la végétation qui se développe rapidement. Cette végétation empêche toute compréhension des lieux et détériore les maçonneries des ruines. Il y a par ailleurs un danger pour le public puisque les ruines sont instables.

Pour la sécurité des personnes, et pour la sauvegarde des vestiges restants, il est nécessaire d'intervenir rapidement. Cette mise en sécurité fait également l'objet d'une réflexion sur la présentation des différents éléments dans un objectif pédagogique.

C'est pourquoi la Ville d'Orange a commandé à Didier Repellin, architecte en chef des Monuments Historiques, un Schéma Directeur en vue de la mise en valeur de la colline et de ses vestiges archéologiques.

Ce Schéma Directeur est composé de deux phases de rendu :

- 1) Détermination des premiers éléments à supprimer sur la colline afin d'avoir une meilleure vision des vestiges avant leur restauration ; mise en sécurité du site.
- 2) Diagnostic des vestiges en vue de déterminer un cahier des charges de restauration ; analyse phytosanitaire des arbres ; proposition de mise en valeur.

Le rendu actuel concerne la première phase.

Cette étude a été réalisée avec la collaboration de :

- Anne-Marie Slézac, consultante pour les jardins ;
- Jean-Marc Lemaire, phytopathologiste ;
- Philippe Tinchant, économiste ;
- Sixte Doussau, Ingénieur – Architecte A.D.E.

*Le fond de plan utilisé pour l'étude a été réalisé par S.E.T.P. – Société d'Études et de Travaux Photogrammétriques
451, Boulevard Georges Clémenceau 13300 SALON DE PROVENCE – Tél : 04 90 56 48 31 – Fax : 04 90 56 14 59*

Coût de l'étude :

- Honoraires Architecte en chef : 10.870,00 € HT
- Honoraires Économiste : 3.000,00 € HT
- Honoraires Spécialiste Jardins : 1.000,00 € HT

Total 14.870,00 € HT

Situation administrative

EDIFICE :

- Appellation : Colline Saint-Eutrope

LOCALISATION :

- Département : Vaucluse
- Commune : Orange
- Réf. cadastrale : Feuille 000 BE 01 ; Section BE ; parcelle n°154

STATUT :

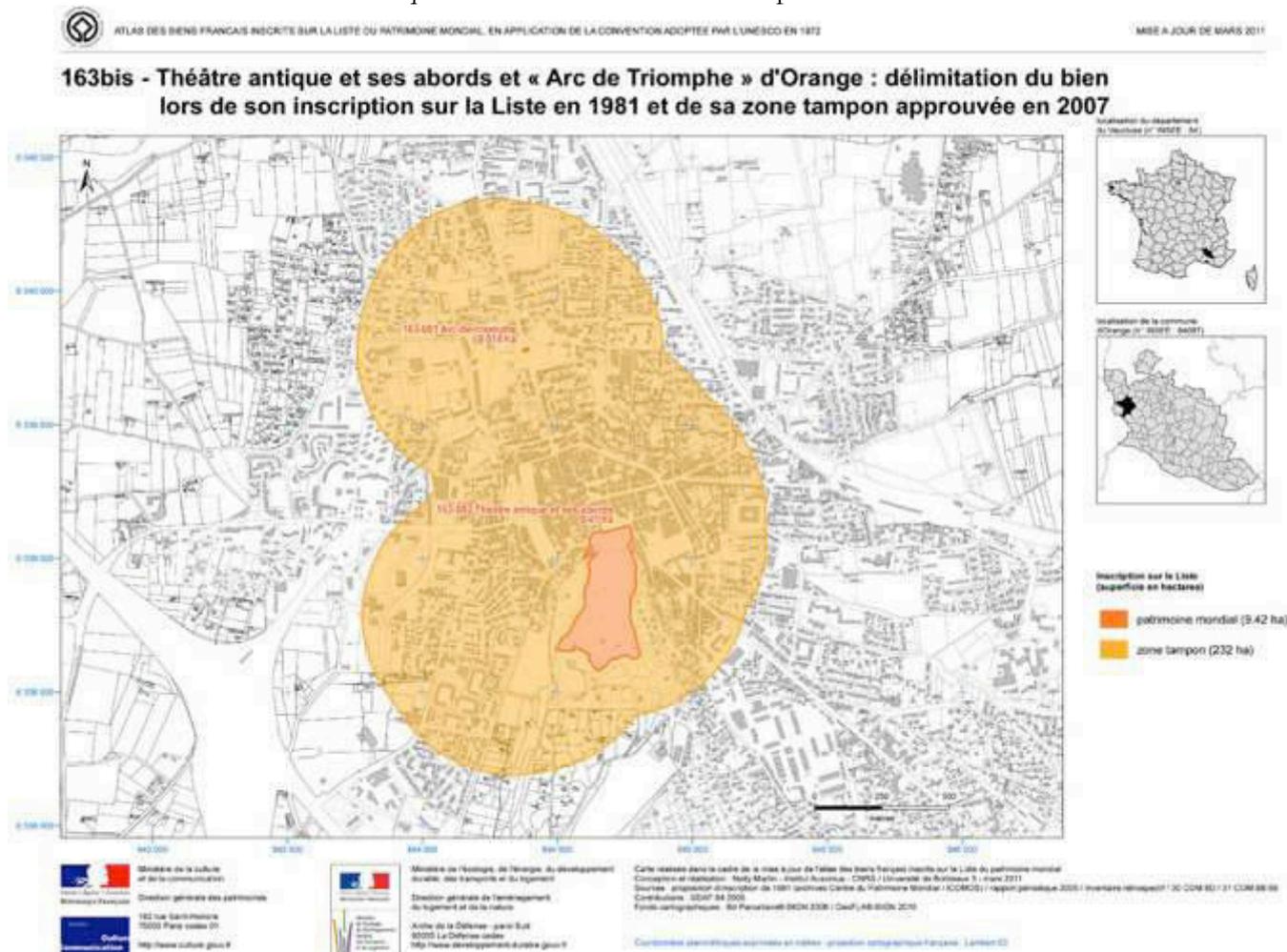
- La colline : Propriété de la Ville d'Orange

PROTECTION :

- Le théâtre antique : classement par liste de 1840 ;
- Le mur de soutènement de construction romaine sis sur la colline à laquelle est adossé le théâtre : classement par arrêté du 30 avril 1919 ;
- Vestiges archéologiques fouillés : ensemble château-capitole, basilique Saint-Eutrope, citernes, bastions modernes ainsi que les sols et vestiges à venir situés sur la colline et constituant la parcelle T 2787 : inscription par arrêté du 23 octobre 1995.

(Source : base Mérimée - <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>)

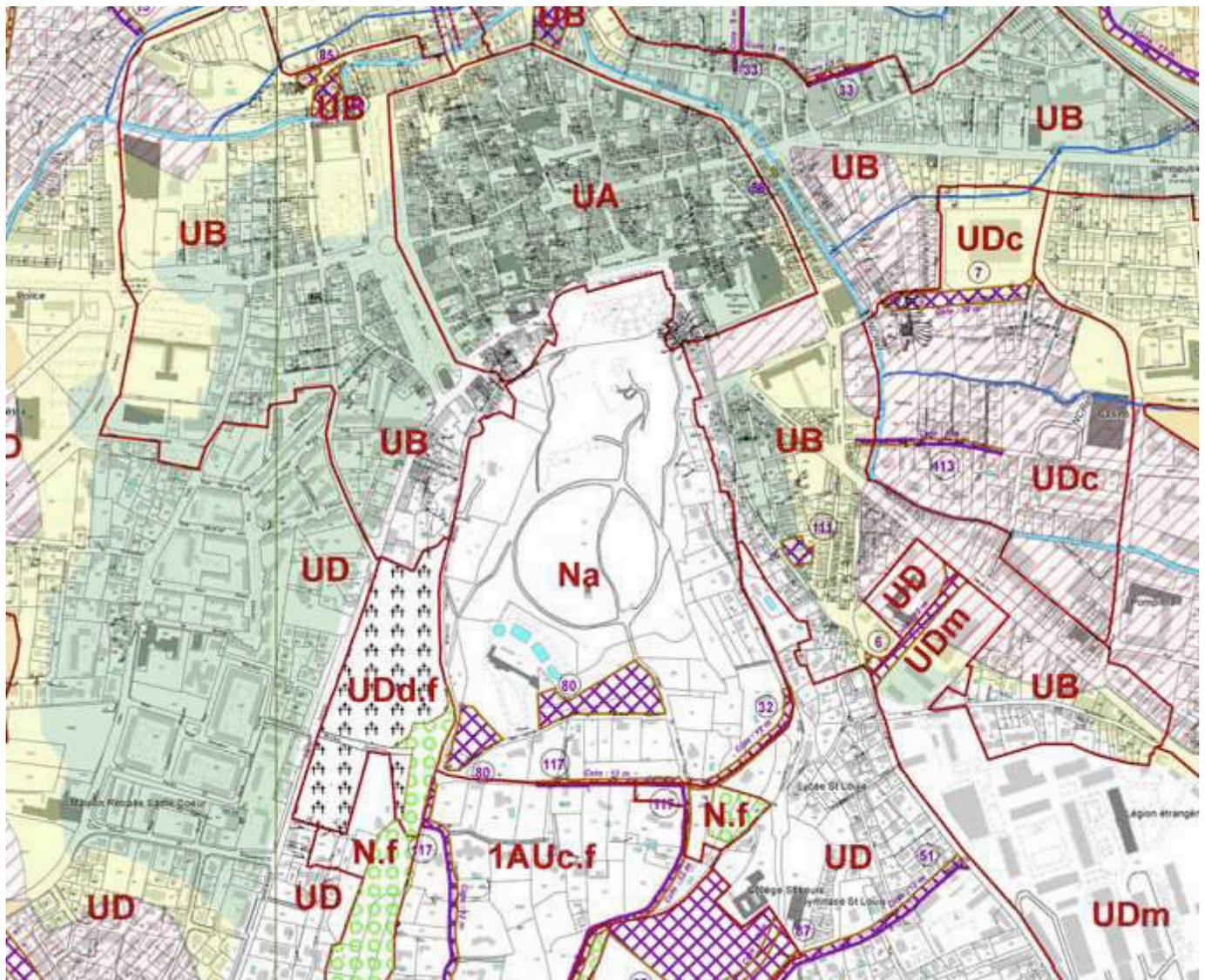
- UNESCO : Le théâtre antique et la colline sont classés au patrimoine mondial :



Zone de protection UNESCO (source : <http://whc.unesco.org/fr/list/>)

- PLU : classement en zone « **Na** ».

Extrait du PLU de la Ville d'Orange de Mars 2012 – site : <http://www.ville-orange.fr/mairie10.htm#urba3>



Extrait du PLU de la Ville d'Orange

« La zone **N** est une zone naturelle protégée qui comprend, notamment, des « Espaces boisés classés », dont la Colline Saint-Eutrope. Le zonage aura pour objectif de préserver le paysage dans son état actuel. (...)

Le secteur **Na** qui correspond au site classé de la Colline Saint-Eutrope, dont le caractère d'espace naturel mais aussi de site historique, patrimoine des Orangeois doit être conforté. Les équipements publics destinés à affirmer cette double vocation seront donc admis après avis de la Commission des Sites. (...)

Dans le secteur **Na**, ne sont admises que : les annexes des constructions existantes dont la surface de plancher est supérieure à 50 m², si elles sont inférieures à 20 m² ou à 6 m² pour les locaux techniques des piscines et dans la limite d'une annexe par construction, à laquelle peut éventuellement s'ajouter une piscine. Elles seront, de préférence accolées aux autres constructions ou devront former un ensemble cohérent avec elles. Dans tous les cas, elles devront être bien intégrées au site et faire l'objet d'un traitement de qualité. (...)

Les travaux de réhabilitation devront tendre à rendre à la construction son aspect d'origine. »

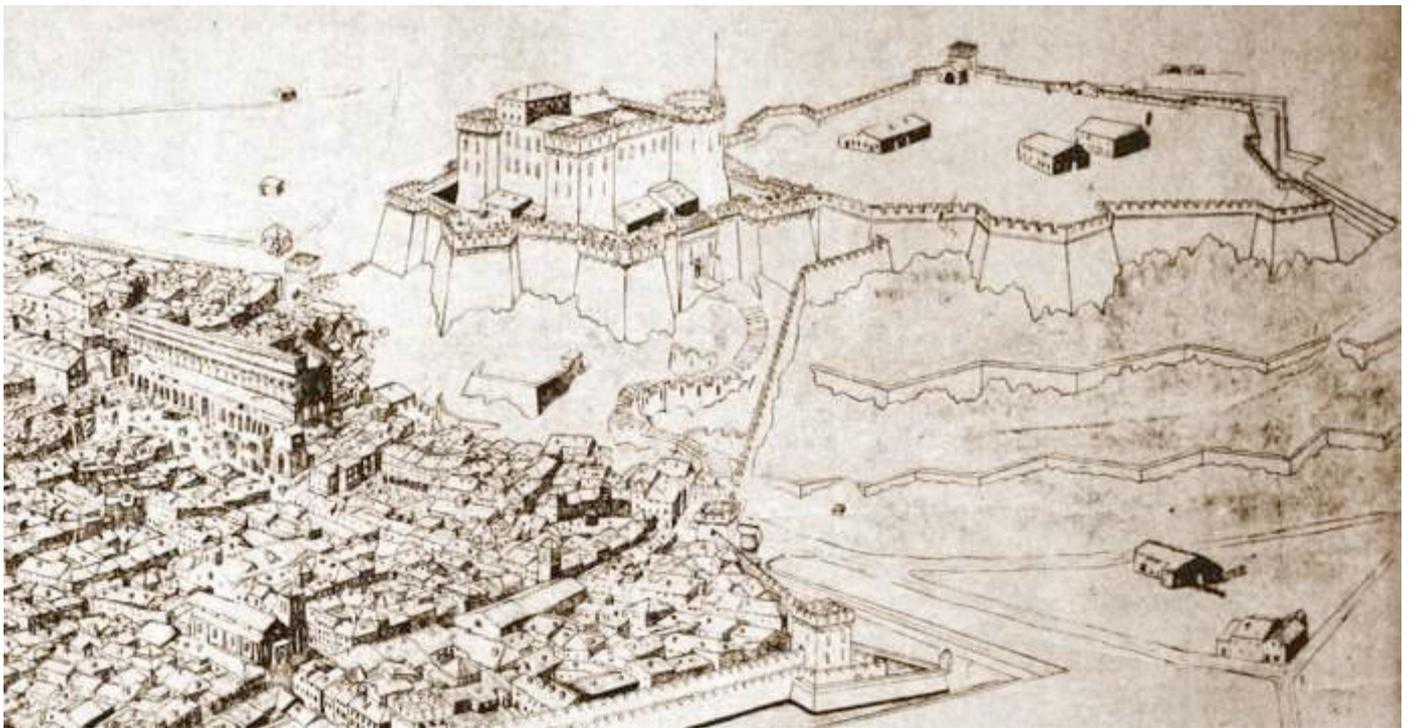
Repères historiques

Le diagnostic archéologique réalisé en 1981 par Christian Markiewicz fait état de plusieurs zones sensibles attestant une occupation continue probable depuis l'époque protohistorique au moins jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Au XII^e siècle, Tiburge, fille du Comte Raimbaud de Nice, fit relever les murs antiques de la ville et rebâtir l'ancien « castrum Aurasice ». Au XIV^{ème}, les princes des Baux consolident donjon et remparts pour résister aux assauts des « grandes compagnies » qui dévastaient alors toute la Provence. La population se rassemble autour de la forteresse à l'intérieur d'une enceinte dont le périmètre est beaucoup plus restreint qu'à l'époque romaine. Jean de Chalon ajoute dans les dernières années du siècle trois ailes au donjon, ce qui lui donne une forme carrée.

À l'époque moderne, « le château vieux » ayant subi des dommages dus aux guerres de religion est entièrement remanié. De 1621 à 1624, Maurice de Nassau fait édifier sur les plans de l'architecte Servole une forteresse moderne, composée de trois parties : le donjon du XIV^e, la courtine et la Vignasse, une esplanade « capable, nous dit Joseph de la Pise, de contenir 10 000 hommes en bataille ».

La citadelle comprenant 11 bastions reliés par des courtines et des fossés, bâtie « de très bonne étoffe avec murailles d'une épaisseur extraordinaire » s'étend sur toute la colline; elle a « réputation d'une des meilleures places de la chrétienté ». En représailles de l'attitude du jeune Guillaume III, prince d'Orange et « stathouder » de Hollande défendant les intérêts de sa nation et de la religion protestante ; Louis XIV charge en 1672 le comte de Grignan de mettre le siège devant la citadelle et de la détruire. Il fallut utiliser de la poudre pour démolir ces murs énormes dont nous voyons aujourd'hui quelques vestiges sur la colline. En 1991, une campagne de fouilles a été effectuée pour étudier cet ensemble architectural et militaire.



Vue d'artiste du château au XVII^{ème} siècle – G. Trouillet – Archives municipales d'Orange



Plan de l'état major – XIX^{ème} siècle (Source : Géoportail)

La fortification existe encore sur la colline



Colline Saint-Eutrope – Statue de la Vierge – 1901-1925 – Photographe : Séeberger Frères – Réf. AP1FS01321 (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine)

Absence totale de végétation dans la zone du château



Vue de la colline depuis la ville. Capitole ou château – Photo Pierre ABEL – Réf. APMH0105855 (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine)



Vue du Capitole – Photo Pierre ABEL – Réf. MH0110618 (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine)

La végétation est très peu présente et les ruines sont dégagées



Le Capitole en 1990 – Elévations Ouest et Nord – Photo Françoise Thurel – © Monuments historiques

Dans les années 1990, le Capitole était encore dégagé. Il est aujourd'hui totalement masqué par la végétation.

Diagnostic – Dossier photographique

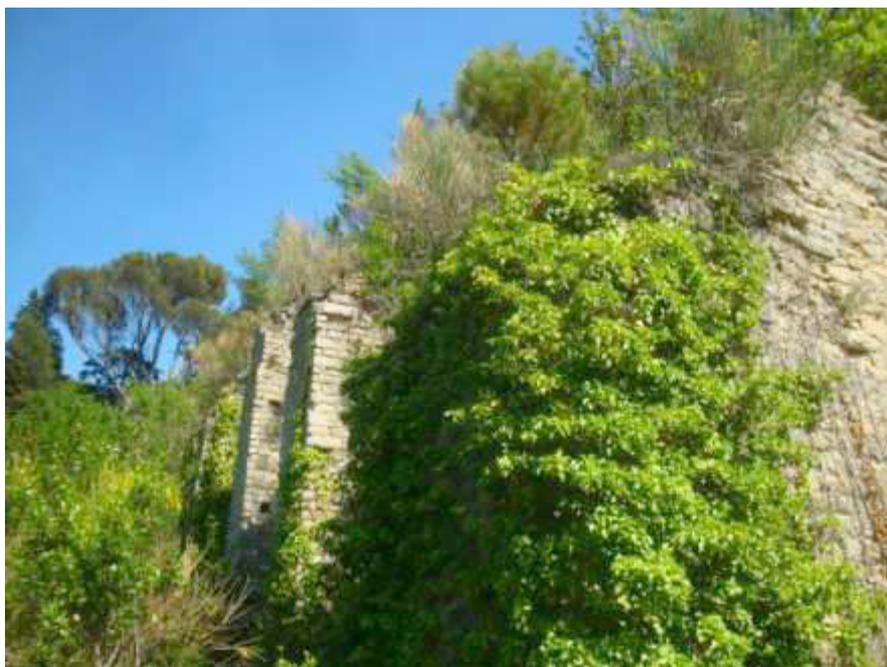
Présentation du site

Nous décomposerons le site en quatre parties : le Capitole ; le château des Orange-Nassau ; les abords du château (avec les douves indiquées en pointillés) ; et la partie Sud (Grand Circulaire et vestiges des bastions). Cette première phase du Schéma Directeur ne traite que les trois premiers ensembles.



Le Capitole

Les vestiges du Capitole sont en maçonnerie de moellons de petite dimension, posés à joints vifs. Pour les parties visibles non envahies par la végétation, les parements sont en apparence bien conservés. Mais les racines des arbres qui se sont proliférées ont très probablement fortement dégradé l'intérieur des maçonneries. Par ailleurs, l'humidité apportée présente également un risque pour ces vestiges.



Maçonneries envahies par la végétation

Le château des Orange-Nassau

Le plateau du château offre une excellente vue sur la ville et le théâtre en contrebas.

Les ruines du château sont aujourd’hui complètement masquées par la végétation. Les quelques murs restants ne sont plus mis en valeur et il est impossible de comprendre l’organisation des espaces.

Les vestiges des bastions au Nord, donnant sur le Théâtre antique, sont par ailleurs très dangereux (chutes de cailloux, risques de glissades et de chutes sur plusieurs mètres). Les protections en place sont outrepassées par certaines personnes qui en profitent pour jeter des cailloux sur les spectateurs du Théâtre antique.



Le puits du château envahi par la végétation – Aménagement du plateau



La statue de la Vierge qui domine la Ville



Vue sur la Ville



Vestiges des bastions très dangereux



Salles en ruine – Risque de chute de pierre – Zone à conforter



Murs envahis et « illisibles »

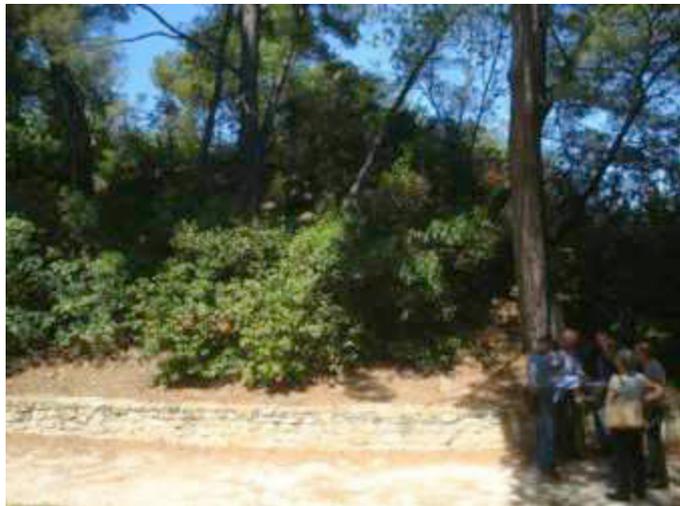


Salle voûtée

Les abords du château – Les douves

La partie située au Sud du château était, à l'époque médiévale, composée de deux douves parallèles, dans un axe Est-Ouest. Entre les deux douves se trouve un « belvédère ».

La première douve accolée au château est encore plus ou moins lisible mais non accessible à cause de la végétation. La deuxième a été comblée, à l'Ouest, par deux grandes citernes d'eau qui alimentent la Ville. Les aménagements récents (murets, allées) ne facilitent pas la lecture de ces éléments historiques.



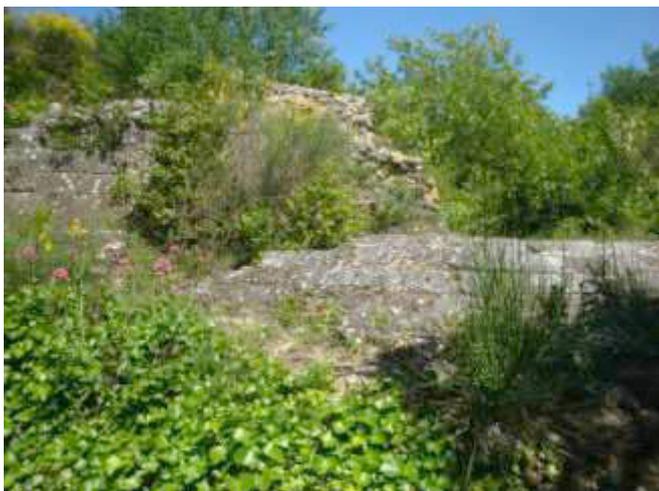
Cheminement dans la douve Sud



Muret récent sans logique avec les ruines



Murs anciens non « exploités » dans l'aménagement



Végétation ayant envahi les douves



Citernes d'eau potable dans la deuxième douve

La partie Sud : Grand circulaire et Bastions

Cette partie fera l'objet, dans une deuxième phase, d'une analyse phytosanitaire des arbres afin de déterminer l'ordre de priorité pour la coupe des arbres.

Il n'est pas prévu de modifier l'aménagement de cette partie mais simplement de proposer un programme de coupe raisonnée des arbres et de replantation.



Le grand circulaire



Piscine située au Sud du jardin

Proposition d'intervention – 1^{ère} phase

Synthèse de l'état des lieux

La colline Saint-Eutrope a des désordres de plusieurs types, par ordre d'importance :

1) Sécurité des personnes

La partie Nord de la colline, où se trouve le Capitole et le Château, est très dangereuse : les ruines sont instables, les pentes sont très glissantes avec un risque de chute de plusieurs mètres. Les protections mises en place par la Ville sont constamment arrachées.

Par ailleurs, sont à déplorer des jets de pierre depuis le haut, sur les spectateurs du Théâtre antique et sur le restaurant de l'Hémicycle.

2) Conservation des ruines

La végétation qui a pris dans les maçonneries antiques et médiévales risque de détériorer les vestiges de manière irréversible.

3) Arbres malades

De nombreux arbres nécessitent d'être coupés en raison de leurs maladies, et d'être remplacés.

4) Présentation générale du site

Les aménagements récents et l'invasion de la végétation ont fait perdre toute lecture du site. Il serait nécessaire de revoir les aménagements dans un objectif pédagogique.

Dans ce premier rapport, nous ne présentons que les travaux d'urgence à effectuer pour répondre aux deux premiers points.

Proposition d'intervention d'urgence

Avant toute analyse plus détaillée du site, il est nécessaire d'effectuer les travaux suivants :

1) Mise en sécurité de la partie Nord du site

Il est nécessaire, provisoirement, de bloquer l'accès aux ruines ainsi qu'aux pentes dangereuses donnant sur le Théâtre antique. Cela devra se faire par le moyen de barrières de chantier bien ancrées et contrôlées régulièrement.

2) Coupe de la végétation ayant poussé sur les maçonneries

Pour ne pas détériorer les vestiges, il est nécessaire de couper les branches au ras des murs, sans les arracher.

3) Traitement des racines

L'objectif est de tuer les racines par un traitement chimique.

4) Confortements d'urgence des maçonneries

Après dégagement, provision de coulis de chaux pour un premier confortement des maçonneries.

Synthèse et conclusion

Cette première phase de travaux d'urgence permettra d'assurer la sécurité des visiteurs et la sauvegarde des vestiges.

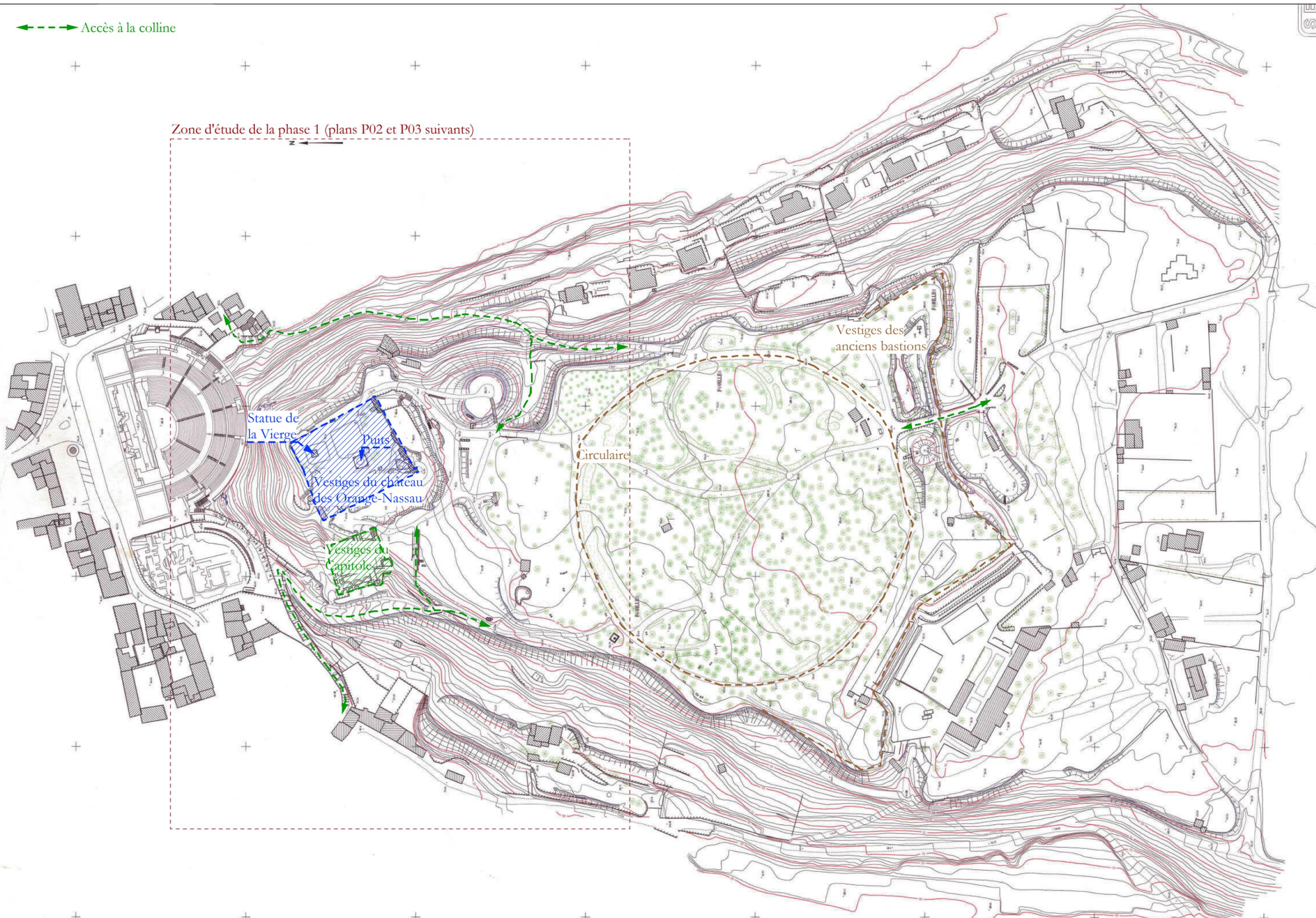
La deuxième phase du rapport se présentera comme suit :

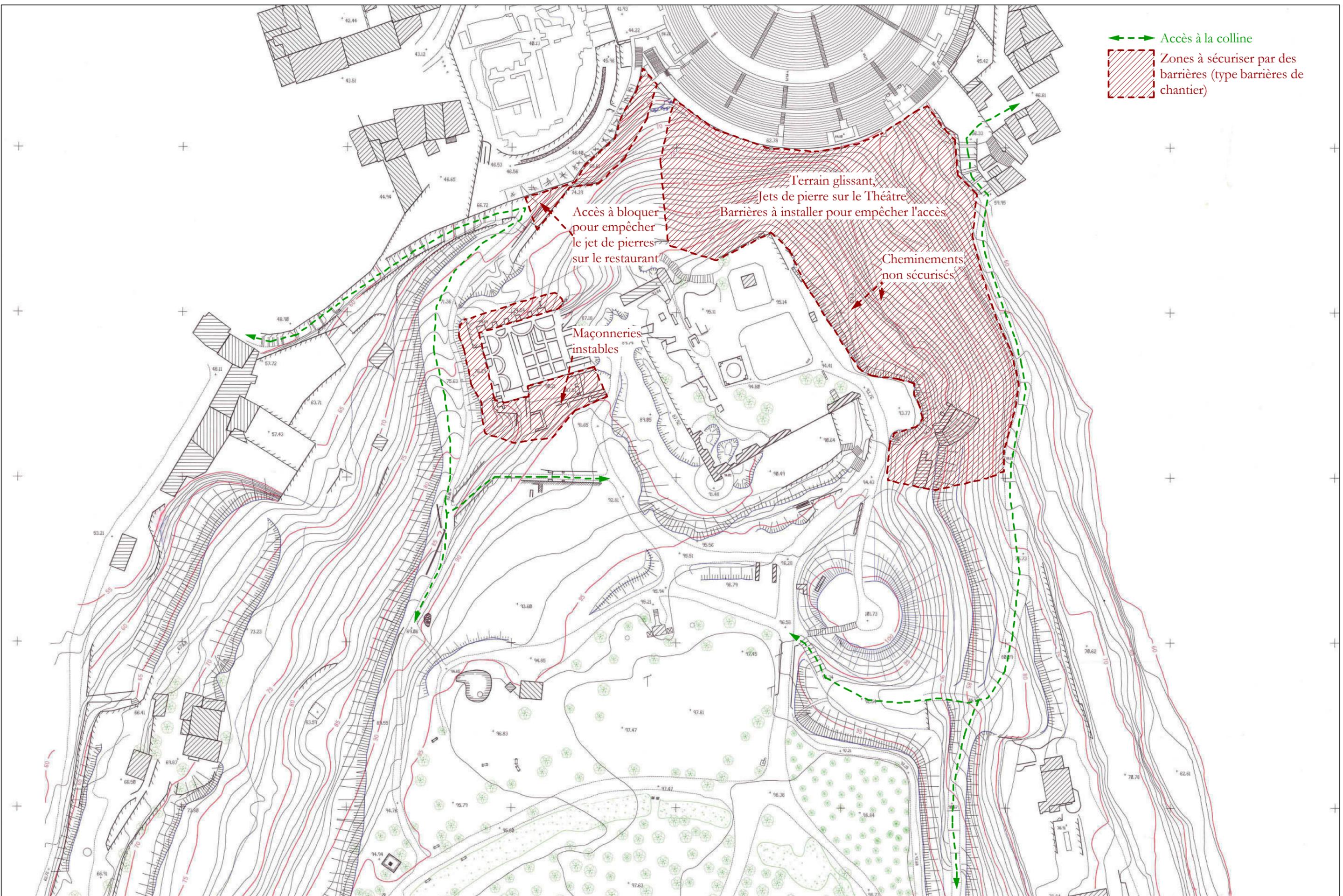
- Volet historique (synthèse des données) ;
- Volet archéologique (synthèse des données) ;
- Volet paysager (comment appréhender l'ensemble du végétal sur le site – analyse phytosanitaire des arbres, détermination des arbres à tailler, à couper, à remplacer...) ;
- Volet hydraulique : étude de l'hydraulique et du ruissellement des eaux ;
- Volet architectural (philosophie de restauration, de protection et de mise en valeur des éléments architecturaux).

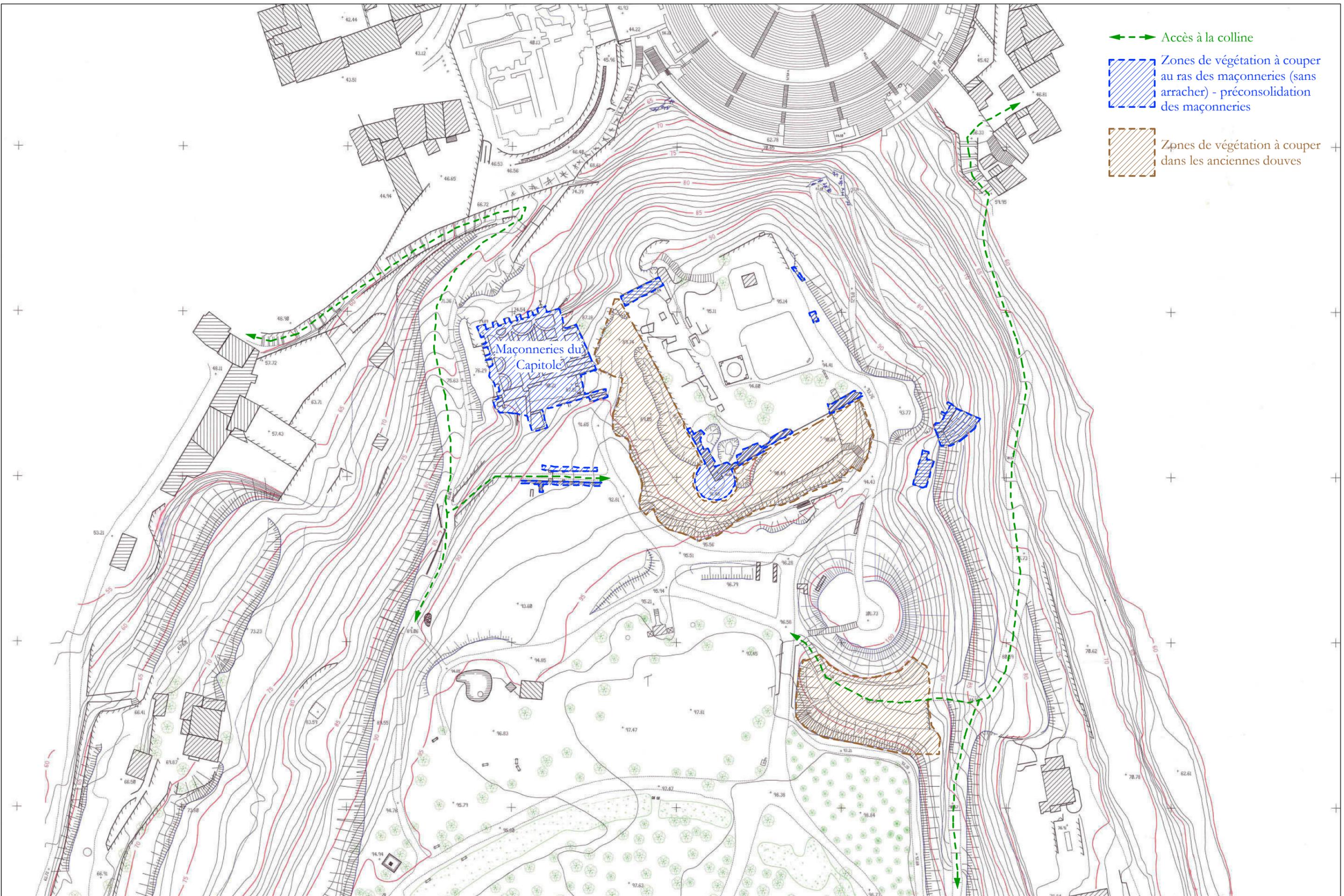
Annexe : plan des zones à sécuriser et de la végétation à couper

← - - - - - → Accès à la colline

Zone d'étude de la phase 1 (plans P02 et P03 suivants)







- ↔ Accès à la colline
- Zones de végétation à couper au ras des maçonneries (sans arracher) - préconsolidation des maçonneries
- Zones de végétation à couper dans les anciennes douves

VILLE D'ORANGE

COLLINE SAINT-EUTROPE

MISE EN VALEUR DE LA COLLINE SAINT-EUTROPE, DU
CAPITOLE ET DU CHÂTEAU DES ORANGE-NASSAU

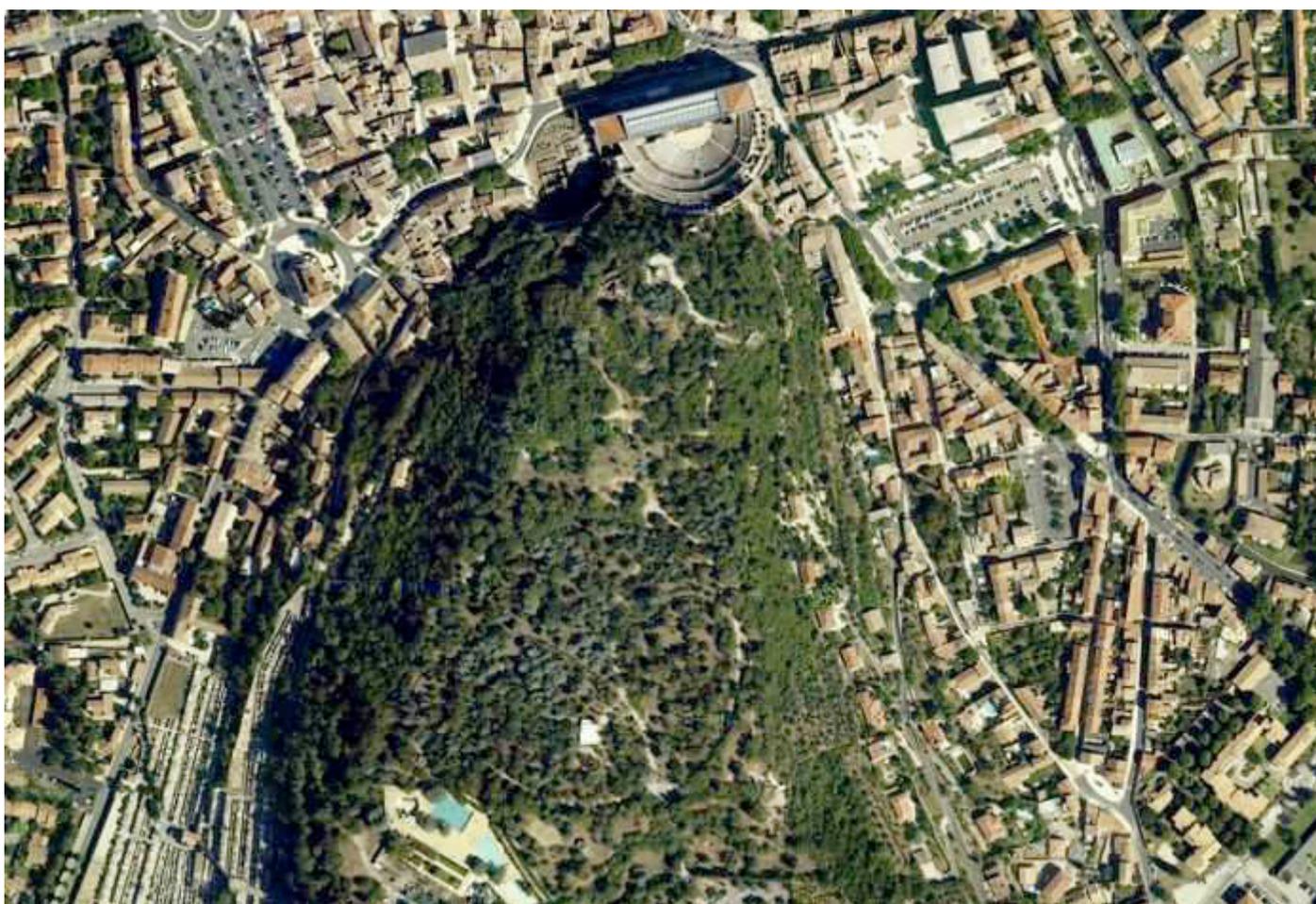


SCHÉMA DIRECTEUR – PHASE 2

Décembre 2013

Didier Repellin Architecte en chef des Monuments Historiques
3, rue Amédée Bonnet 69006 Lyon – Tél. +33 4 78 52 09 99 – Fax. +33 4 78 24 83 06 – d.repellin@aeclyon.com

Sommaire

Présentation de l'opération.....	5
Objet de l'étude.....	7
Situation géographique.....	8
Situation administrative.....	9
Repères historiques.....	11
Diagnostic – Dossier photographique	29
Présentation du site.....	31
Le Capitole.....	32
Le château des Orange-Nassau.....	33
Les abords du château.....	35
La partie Sud : Grand circulaire et Accès.....	37
Les douves sud et la piscine.....	38
Proposition d'intervention – 2^{ème} phase	39
Synthèse de l'état des lieux.....	41
Parti de restauration.....	42
Programme des travaux.....	43
Complément d'étude : L'intégration du complexe aquatique au sud de la colline.....	63
Entretien des jardins.....	65
Synthèse et conclusion	68
Annexe 1 : Documents graphiques joints à ce dossier.....	69
Annexe 2 : Rapport sur les espaces verts de la colline Saint-Eutrope.....	71
Annexe 3 : Estimation du coût des travaux.....	73

Présentation de l'opération

Objet de l'étude

De nombreux vestiges de l'époque romaine (Capitole, temple intermédiaire) et médiévale (Château des Orange-Nassau) sont présents sur la Colline Saint-Eutrope. Transformée au fil des siècles en lieu de promenade, celle-ci reste néanmoins un haut lieu de l'histoire d'Orange. Aujourd'hui, les vestiges sont petit à petit gagnés par la végétation, ce qui accélère leur détérioration et empêche toute compréhension du site. De plus, le problème de la sécurité doit être pris en compte (jet de pierres sur les visiteurs, vestiges instables...).

C'est pourquoi la Ville d'Orange a commandé à Didier Repellin, architecte en chef des Monuments Historiques, un Schéma Directeur en vue de la mise en valeur de la colline et de ses vestiges archéologiques.

Dans un premier temps (hiver 2012), ces vestiges ont été dévégétalisés, permettant d'établir un diagnostic cohérent des vestiges et de ralentir leur dégradation.

Ce dossier présente :

1. l'analyse de l'ensemble des vestiges avec pour objectif leur consolidation et leur mise en valeur;
2. la détermination des endroits qui doivent être condamnés dans un premier temps pour des motifs de sécurité du public ;
3. une proposition de réflexion générale sur la valeur patrimoniale du site, et un aménagement en vue de sa mise en valeur, en fonction des paramètres multiples ;
4. Une évaluation du montant des travaux.

Cette étude a été réalisée avec la collaboration de :

- Anne-Marie Slézac, experte du Museum d'Histoire Naturelle, consultante pour les jardins ;
- Jean-Marc Lemaire, phytopathologiste ;
- Philippe Tinchant, économiste ;
- Omblin d'Aboville, historienne d'art ;
- Sixte Doussau, Ingénieur – Architecte A.D.E.

Le fond de plan utilisé pour l'étude a été réalisé par l'A.T.G.T.S.M.

Association de Topographes, Géomètres et Techniciens d'études Sud Méditerranée

931, avenue Charles de Gaulle, B.P. 127, 84104 ORANGE CEDEX - Tel 04.90.11.51.30 – Fax 04.90.11.51.39

Coût de l'étude :

- Honoraires Architecte en chef : 10 870 € HT
- Honoraires Économiste : 3 000 € HT
- Honoraires Spécialiste Jardins : 1 000 € HT

Total 14 870 € HT

Situation administrative

EDIFICE :

- Appellation : Colline Saint-Eutrope

LOCALISATION :

- Département : Vaucluse
- Commune : Orange
- Réf. cadastrale : Feuille 000 BE 01 ; Section BE ; parcelle n°154

STATUT :

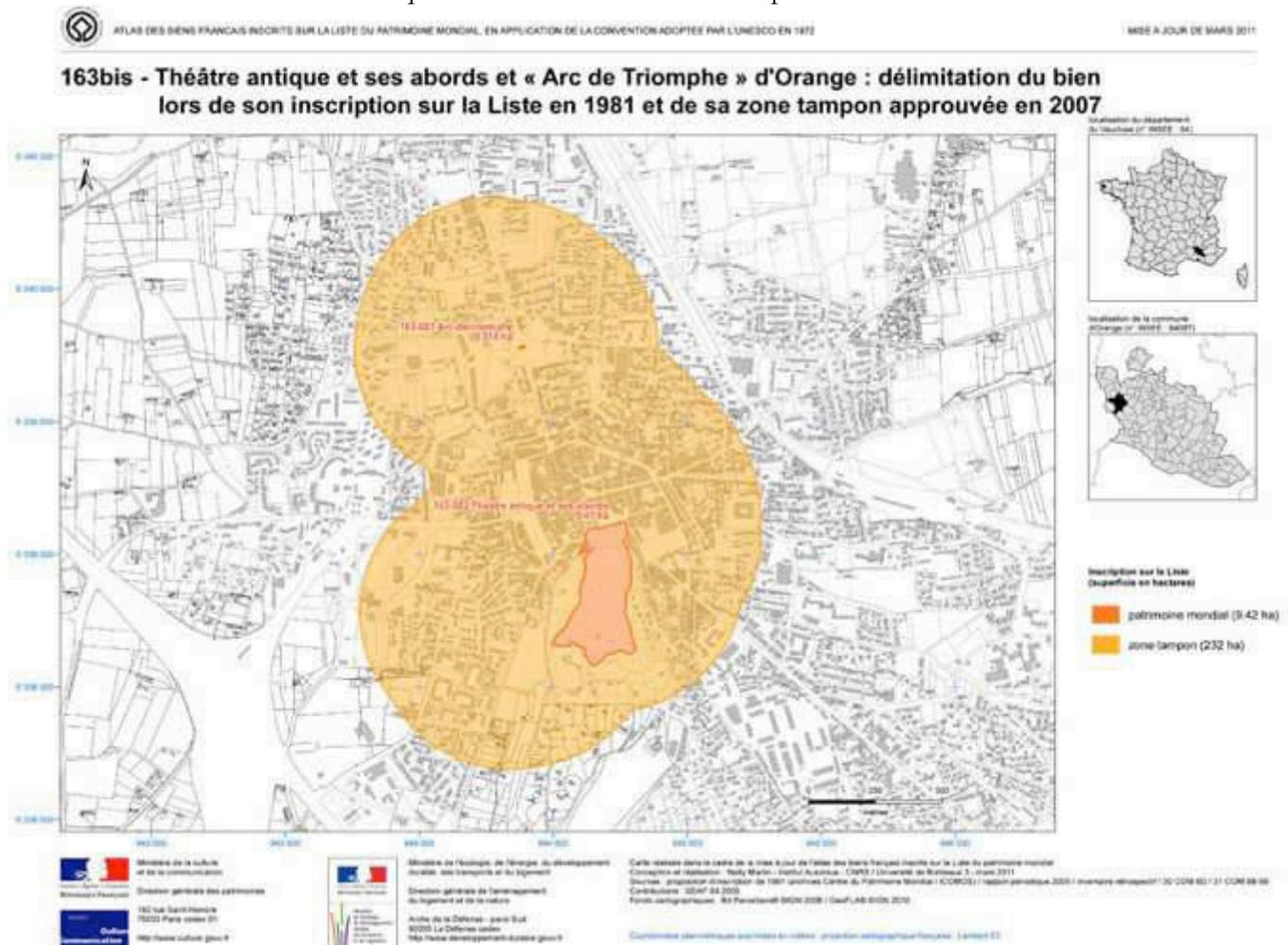
- La colline : Propriété de la Ville d'Orange

PROTECTION :

- Le théâtre antique : classement par liste de 1840 ;
- Le mur de soutènement de construction romaine sis sur la colline à laquelle est adossé le théâtre : classement par arrêté du 30 avril 1919 ;
- Vestiges archéologiques fouillés : ensemble Château-Capitole, Basilique Saint-Eutrope, citernes, bastions modernes ainsi que les sols et vestiges à venir situés sur la colline et constituant la parcelle T 2787 : inscription par arrêté du 23 octobre 1995.

(Source : base Mérimée - <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>)

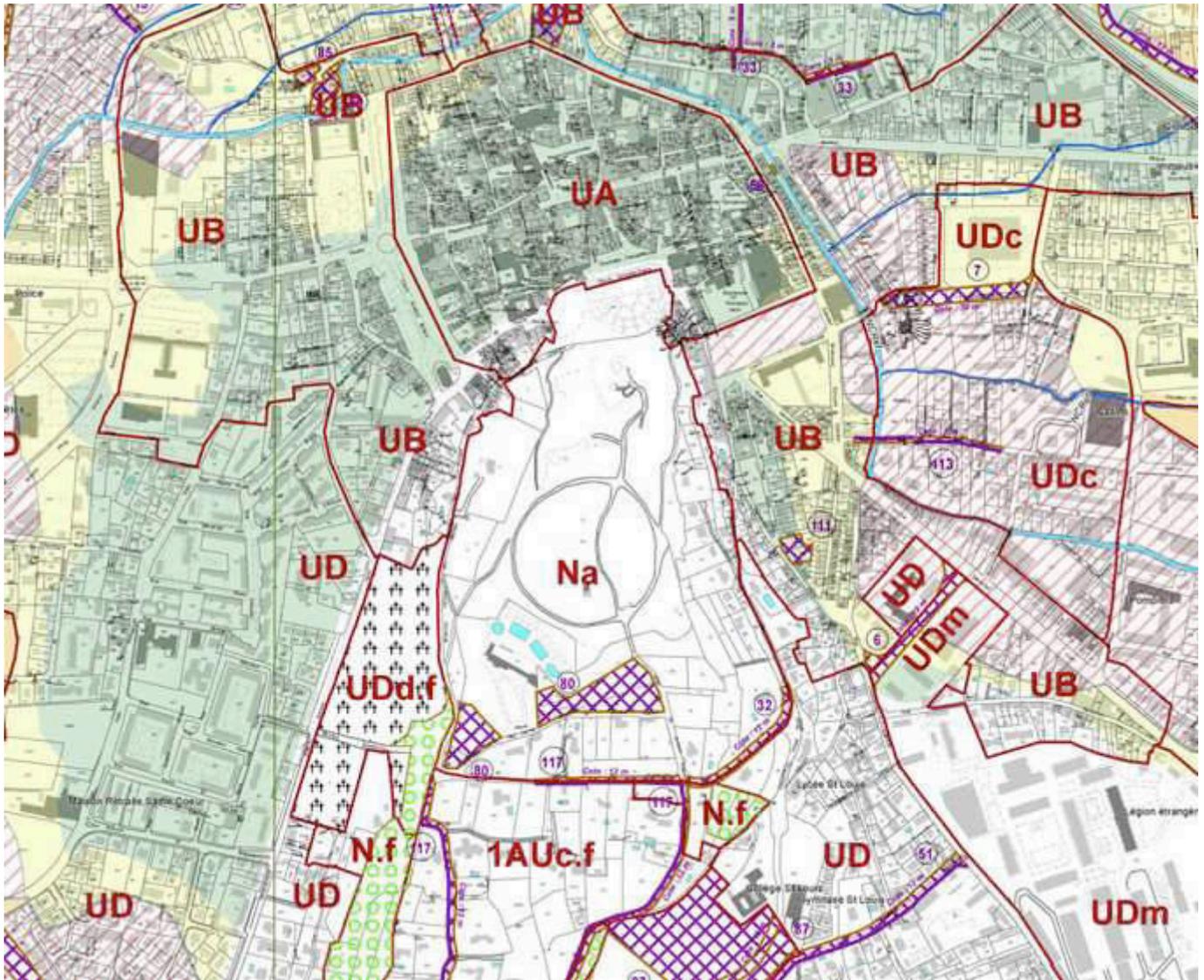
- UNESCO : Le théâtre antique et la colline sont classés au patrimoine mondial :



Zone de protection UNESCO (source : <http://whc.unesco.org/fr/list/>)

- PLU : classement en zone « **Na** ».

Extrait du PLU de la Ville d'Orange de Mars 2012 – site : <http://www.ville-orange.fr/mairie10.htm#urba3>



Extrait du PLU de la Ville d'Orange

« La zone **N** est une zone naturelle protégée qui comprend, notamment, des « Espaces boisés classés », dont la Colline Saint-Eutrope. Le zonage aura pour objectif de préserver le paysage dans son état actuel. (...)

Le secteur **Na** qui correspond au site classé de la Colline Saint-Eutrope, dont le caractère d'espace naturel mais aussi de site historique, patrimoine des Orangeois doit être conforté. Les équipements publics destinés à affirmer cette double vocation seront donc admis après avis de la Commission des Sites. (...)

Dans le secteur **Na**, ne sont admises que : les annexes des constructions existantes dont la surface de plancher est supérieure à 50 m², si elles sont inférieures à 20 m² ou à 6 m² pour les locaux techniques des piscines et dans la limite d'une annexe par construction, à laquelle peut éventuellement s'ajouter une piscine. Elles seront, de préférence accolées aux autres constructions ou devront former un ensemble cohérent avec elles. Dans tous les cas, elles devront être bien intégrées au site et faire l'objet d'un traitement de qualité. (...)

Les travaux de réhabilitation devront tendre à rendre à la construction son aspect d'origine. »

Repères historiques

I. La Protohistoire

Au cours des fouilles menées par Christian Markiewicz dans les années 1990, le site de la colline Saint-Eutrope a livré les preuves d'une occupation depuis le Second Age du fer au moins.

Quelques tessons de céramique qui pourraient être attribués à l'Age du bronze ont été découverts mais aucun niveau archéologique véritable ne permet d'étayer ces éléments. En revanche, pour la période du Second Age du fer, on a pu découvrir un abondant matériel céramique ainsi qu'une construction. Il s'agit des vestiges d'un mur recouverts d'un remblai daté de la fin du IIe siècle avant J.-C. Ce mur a été bâti dans le secteur sud-est de la colline, immédiatement au nord de la basilique. La construction de celle-ci, quelques siècles plus tard, en a d'ailleurs perturbé la structure.

II. La Conquête romaine

Le nom d'*Arausio* apparaît pour la première fois dans un texte de l'Épître de Tite-Live, relatif à la défaite infligée aux Romains par les Cimbres et les Teutons en 105 avant J.-C (ch. LXVII). Ensuite, Strabon la mentionne dans sa description de la Narbonnaise (IV, I, 11) puis, au Ier siècle, ce sont Pline l'Ancien (III, 36) et Pomponius Mela (II, 5, 75) qui l'évoquent. Traditionnellement, on attribue la date de 35 avant J.-C. comme marqueur de la fondation d'une colonie romaine dans le secteur qui nous intéresse. Cette date, conservée par les historiens à titre d'hypothèse, n'est toutefois pas confirmée. Fondée par un Julius (César ou Octave), sous le nom de *Colonia Iulia Secundanorum Arausio*, elle est peuplée par les *Secundani*, les vétérans de la Seconde légion gallique.

Au cours du I^{er} siècle, la colonie, qui englobe à l'intérieur de son enceinte la colline Sainte-Eutrope, se pare de divers monuments tels que l'arc antique ou le théâtre. Un édifice est aussi érigé au-dessus de la ville, sur une immense plate-forme artificielle, créée en bordure nord de la colline. Les fouilles menées au cours des années 1930 par Jules Formigé ont permis de dégager d'importants murs de soutènement en appareil régulier : ils délimitent une terrasse qui s'étend sur 60 mètres dans le sens est-ouest et 30 mètres dans le sens nord-sud. Elle est maintenue par de puissants contreforts, larges en moyenne de 1.40 mètres, longs de 1.50 mètres et hauts de plus de 8 mètres ; ils sont espacés de 2.35 mètres. Rapidement, Formigé lit dans ces vestiges la présence d'un temple, bâti sur l'esplanade et dont la façade aurait mesuré 8 mètres de large. Les fouilles menées en 1935 lui permettent de poursuivre ses observations ; il en tire des interprétations parfois délicates : « *Dans l'enchevêtrement des murs encore mal dégagés en 1935, j'avais cru deviner à droite et à gauche du temple central deux autres temples ; mais je serais maintenant tenté de renoncer à cette hypothèse* »¹. Malgré ces premiers doutes, il confirme l'éventualité une douzaine d'années plus tard : « *Ce capitole se compose d'une vaste plate-forme dont le mur de soutènement est calé à l'extérieur par des contreforts rectangulaires et à l'intérieur par des contreforts demi-cylindriques. On y relève la base de trois temples, l'amorce d'un portique périphérique à l'ouest et au sud avec l'indication d'une vaste niche décorative extérieure à l'ouest. Une double base au sud provient sans doute d'un escalier* »².

¹ Méd. du Patrim., 81/84/67 (19 mai 1937 – Fouilles de 1936).

² Méd. du Patrim., 81/84/67 (20 juillet 1948).



Contreforts antiques, avec perspective sur la Ville, n. d. (1941)
[Arch. Municip. d'Orange, D 3773]



Contreforts antiques, versant ouest de la colline, n. d. (1941)
[Arch. Municip. d'Orange, D 3773]

Cependant, le principe d'un sanctuaire capitolin constitué de trois temples distincts est remis en cause par divers archéologues qui travaillent après Jules Formigé sur la colline Saint-Eutrope, le premier d'entre eux étant Robert Amy, dès 1953. Ce dernier préfère ne reconstituer qu'un seul temple entouré d'un portique, implanté au centre de la terrasse.

Aujourd'hui encore, il semble difficile de proposer une réponse précise à l'étude de ce secteur, notamment à cause de l'intégration d'une partie des murs (à l'est) dans les substructions de la courtine nord du château, bâtie au XIV^e siècle³. Les analyses les plus récentes tendent à rapprocher ces vestiges de ceux de la Tour Magne à Nîmes : la position dominante de cette construction pourrait en effet évoquer une tour-signal, peut-être érigée à cet endroit pour marquer la présence d'un sanctuaire.

Toujours dans le secteur nord-ouest, à mi-hauteur entre le mur de l'hémicycle construit contre le flanc de la colline et le sommet de cette dernière, quelques vestiges sont mis au jour en 1911. Aussitôt recouverts par un château d'eau, ils n'ont pas pu être analysés de façon détaillée. A l'époque de leur découverte, on a vu dans ces traces le témoignage de la présence d'un temple intermédiaire. Cette hypothèse ne peut pas être confirmée, le dégagement étant resté trop partiel : ce pourrait aussi bien être un porche ou un autel. Seule la présence d'une construction à cet emplacement, à mi-chemin entre deux éventuels sanctuaires, peut être énoncée de source sûre.

D'autres témoins d'une occupation antique de la colline Saint-Eutrope sont les nombreuses citernes disséminées sur le site. Leurs périodes de construction et d'utilisation échappent aux interprétations des archéologues⁴ mais quelques données intéressantes ont tout de même pu être dégagées. Leur construction a nécessité un important travail d'excavation de la roche, ce qui leur a permis d'être protégées malgré les nivellements successifs de la colline. Visiblement abandonnées au cours des Ve-VI^e siècles, elles ont à cette époque été comblées. Les recherches menées par Christian Markiewicz ont également permis de découvrir un mur arasé, en petit appareil, disposé au nord de la plate-forme de soutènement. Cette zone accueillait deux citernes isolées ainsi qu'un ensemble hydraulique probablement plus complexe.

III. L'Antiquité tardive (Ve-VI^e siècles)

Cette période marque la naissance d'une nouvelle ère dans l'histoire de la cité d'Orange. Les citernes de la colline sont transformées en dépotoirs avant d'être comblées : de nombreux débris de céramiques qui datent de l'Antiquité tardive ont été retrouvés dans les remblais.

La construction, à la fin du Ve siècle, d'une basilique dédiée à Saint Julien témoigne d'un essor culturel nouveau. L'impulsion en est traditionnellement attribuée à Saint-Eutrope, évêque d'Orange de 463 à 475. Des fragments d'une épitaphe à son nom⁵ témoignent de son ensevelissement dans l'édifice dont on a, au fil du temps, conservé pour seul nom celui de « basilique Saint-Eutrope ». Le chevet de l'église primitive a pu être mis au jour dans le secteur sud-est de la colline⁶. De plus, la présence d'une nécropole de l'Antiquité tardive est attestée par la découverte d'une tombe à coffrage de tuiles, située juste au nord de la basilique. Le développement d'un cimetière dans cette zone témoigne d'une transformation profonde des habitudes de la société. Selon Christian Markiewicz, cela signifie que le site pourrait être devenu dès cette époque un nouveau pôle d'attraction, un lieu de regroupement, peut-être sous la forme d'un bourg⁷.

³ Jules Formigé confirme la difficulté du chantier. Les fouilles « *sont rendues très pénibles par la présence des énormes maçonneries de la forteresse des Princes d'Orange, désorganisées par les ruines, mais encore sur place* ». Méd. du Patrim., 81/84/67 (2 février 1938 – Fouilles de 1937).

⁴ Christian Markiewicz, dans son étude de 1991, avance la période augustéenne, sans toutefois pouvoir confirmer l'hypothèse.

⁵ Découverts au XIX^e siècle, ils sont conservés au Musée Calvet d'Avignon.

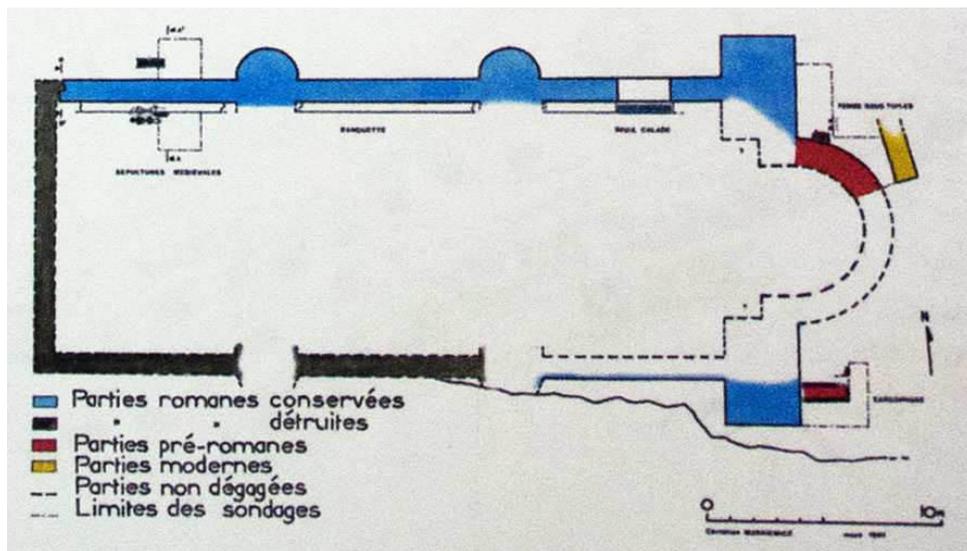
⁶ La basilique peut être localisée au sud de la croix en fonte visible actuellement.

⁷ Actuellement, l'existence d'un bourg ne peut être certifiée qu'à l'époque médiévale.

IV. Le Moyen-Age

1. La basilique

Les fouilles du secteur sud-est de la colline Saint-Eutrope ont permis de dégager partiellement la nef de la basilique, reconstruite à l'époque romane, ce qui renforce l'idée d'une longue tradition religieuse. Pourvue de contreforts circulaires, elle marque la volonté de perpétuer le souvenir d'un usage ancien. L'église est érigée en abbatale au XI^e siècle puis, à la fin du XIII^e, en prieuré à la charge de l'évêque. Sa situation à l'extérieur de l'enceinte du château la rendant vulnérable, elle est fortifiée, vraisemblablement avant le XIV^e siècle.



Plan de l'église Saint-Eutrope

[Publié dans *La colline Saint-Eutrope à travers l'histoire*, 2006]

Quelques éléments lapidaires d'époque romane ont également été découverts dans ce secteur ou bien observés en réemploi dans d'autres constructions⁸.

2. Le château

Selon Christine Feuillas, ancienne directrice des Archives municipales, les documents concernant le château d'Orange ne remontent pas au-delà du XIII^e siècle. Plusieurs historiens citent pourtant des actes plus anciens. Ainsi, Duhamel affirme que des actes du XI^e siècle évoquent un « *castrum Aurasice* » mais, actuellement, aucune source ne permet de confirmer son hypothèse selon laquelle Tiburge, fille de Rambaud II d'Orange, aurait fait reconstruire un château ancien⁹. Joseph de La Pise mentionne seulement le testament de cette dernière, rédigé d'après lui en 1150, par lequel elle partage entre ses deux fils les terres du Comté d'Orange, sans qu'il ne soit question d'une quelconque forteresse¹⁰. En 1246, une autre mention du château apparaîtrait dans l'acte de partage entre Raymond I de Baux et Guillaume III, son neveu : le premier reçoit le château neuf d'Orange, la moitié de l'étang d'Aglan et des terres voisines tandis que le second reçoit la grosse tour et le restant du château d'Orange¹¹, ce qui signifie qu'un nouvel édifice aurait été construit, au plus tard au début du XIII^e siècle, à côté d'un autre plus ancien.

⁸ C'est le cas d'une pierre à motif de damier, reconnaissable dans l'intrados de la voûte du bastion circulaire du château.

⁹ L. Duhamel, *Le château d'Orange*, conférence faite le 9 juin 1907 à l'Association des anciens élèves du collège d'Orange. Cité par Christine Feuillas, *Documentation paléographique* (Arch. Municip. d'Orange).

¹⁰ Joseph de La Pise, *Tableau de l'histoire des Princes et Principauté d'Orange*, 1640, p. 61.

¹¹ L. Barthélémy, *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la Maison de Baux*, 1882. Cité par Christine Feuillas, *op. cit.*, qui précise que ce document est aujourd'hui introuvable.

Aux XIII^e et XIV^e siècles, de nombreux actes mentionnent le château des princes d'Orange, soit parce qu'ils ont été dressés dans une des pièces de l'édifice, soit parce qu'ils concernent la construction ou la réparation d'une partie du bâtiment. Ainsi, la rédaction de plusieurs actes importants a lieu dans une chambre pourvue d'une cheminée, d'autres dans une « *chambre étoilée* »¹². Le testament de Raymond I de Baux, en 1282, mentionne « *la chapelle Sainte Marie, sise dans le château d'Orange, près de sa demeure* »¹³. Quelques décennies plus tard, en 1340, celui de Raymond II de Baux est dressé près de la chapelle Saint-Blaise. Ces éléments restent très succincts ; aucun détail supplémentaire ne permet de situer les pièces de façon plus précise. D'autre part, on recense de nombreux actes témoignant des travaux de fortification du château. Les séries BB (Délibérations du Conseil) et CC (Comptes du trésorier de la Ville), conservées aux Archives municipales, contiennent de nombreux renseignements à ce sujet¹⁴. Tout au long des XIV^e et XV^e siècles, il est question de réparations au château, aux murailles, à la tour du Rhône, à la tour de Courthézon, à la tour Redone, à la porte de Pourtoulles ou encore à la porte de Tourres.

V. L'époque moderne

1. Le château : historique

Au début du XVI^e siècle, le château semble avoir connu des périodes d'abandon. Une inspection menée en 1529 révèle que « *le chasteal et la maison fort dud. lieu estoit en plusieurs et divers lieu tombé en ruyne à faulte d'avoir fait les reparations y nécessaires* ». Une vingtaine d'années plus tard, « *n'ont esté trouvés dans ledit chasteal et bastiment d'ycelles aucuns meubles ou ustensiles quelzconques, excepté une vielbe piece d'artilherie [...] et ung viel coffre de boix tout rompu* »¹⁵.

Quelques années plus tard, les guerres de religion agitent la Principauté ; celle-ci est, depuis 1544, passée sous la domination de Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau qui choisit de faire alliance avec les protestants. En 1562, les huguenots brûlent les reliques de Saint Eutrope et abattent le clocher de la cathédrale. En retour, les troupes papales venues d'Avignon prennent la ville et massacrent les protestants. Le château est pris pour cible le 6 juin ; les événements sont décrits avec précision par La Pise : « *Les Catholiques de la ville qui estoient dehors au Camp donnent l'adresse de faire monter le Canon sur la montagne, dans la terre appelée la vigne du Prince, à present la Vignasse proche S. Eutrope d'où on pouvoit battre co[n]tre la Courtine qui couvre le Donjon du Chasteau [...] Le Canon commença de jouer dès le lendemain, contre la Courtine du Chasteau, au coing qui regarde la pente de la montagne du costé de Pourtoulles, joignant la tour de la Chapelle* »¹⁶. Lors de ce dramatique épisode, le château, après avoir été incendié, est en partie détruit. Cet état de ruine est confirmé par Thomas Platter lors de son voyage en Provence, entre 1595 et 1599 : l'enceinte de la ville « *renferme une citadelle démantelée, un puits descendant, dit-on, jusqu'au niveau de la vallée, et un grand espace semé en blé. Les églises ont été démolies par les réformés, qui sont en très grande majorité* »¹⁷. Pour protéger la cité contre de nouvelles violences, le Conseil décide la reprise des travaux de fortifications, notamment dans le secteur sud de la colline. C'est d'ailleurs au cours des années 1580 que disparaît l'église Saint-Eutrope, englobée dans un nouveau bastion¹⁸.

Après ces périodes de troubles, le prince Philippe-Guillaume émet en 1616 le « *désir de venir faire sa résidence et demeure ordinaire en cette dicte ville puisqu'il y faict rebastir et redresser sa maison et chasteau* »¹⁹. Les comptes du trésorier de la Ville mentionnent en effet des dépenses pour le bois destiné au « *bastiment que son Excellence faict fere à son chasteau de ceste ville* »²⁰. Mais c'est à son frère, Maurice, prince d'Orange de 1618 à 1625, qu'il faut attribuer le remaniement complet des fortifications de la ville et du château²¹.

¹² Actes cités par Christine Feuillas, *op. cit.*

¹³ Arch. Municip. d'Orange, AA 5. Cité par Maxime Boudin, *Le château d'Orange. Recensement des sources*, 2006.

¹⁴ Elles ont été dépouillées par Maxime Boudin, *op. cit.*

¹⁵ Actes du 2 juin 1529 et du 22 juillet 1547. Cités par Christine Feuillas, *op. cit.*

¹⁶ Joseph de La Pise, *op. cit.*, p. 292-293.

¹⁷ Félix et Thomas Platter à Montpellier, 1552-1559 – 1595-1599. *Notes de voyage de deux étudiants bâlois publiées d'après les manuscrits originaux appartenant à la Bibliothèque de l'Université de Bâle*, Montpellier, 1817, p. 319.

¹⁸ Arch. Municip. d'Orange, BB 20, fol. 269 (3 juillet 1586 – Délibérations du Conseil). Le Conseil évoque à cette date l'achèvement du bastion Saint-Eutrope. Cité par Maxime Boudin, *op. cit.*

¹⁹ Arch. Municip. d'Orange, BB 25, fol. 60 (7 avril 1616 – Délibérations du Conseil).

²⁰ Arch. Municip. d'Orange, CC 489, fol. 25 (1615-1616 – Comptes du trésorier).

²¹ Le R. P. Bonaventure évoque la présence de l'ingénieur hollandais Servole lors des travaux de fortification de la colline. Son nom est repris par quelques historiens postérieurs mais cette intervention n'a toutefois pas été confirmée jusqu'à présent. Dans *Histoire de la ville et principauté d'Orange*, La Haye, 1741, p. 411.

En 1650, la mort prématurée du prince Guillaume II provoque un conflit au sein de la famille de Nassau. Louis XIV, craignant que la ville ne redevienne un refuge pour les protestants, saisit l'occasion pour s'emparer de la principauté. En mai 1660, il donne l'ordre de procéder à la démolition des fortifications de la ville et du château – ce qui n'est qu'en partie réalisé. Une douzaine d'années plus tard, le comte de Grignan assiège le château au nom du roi : c'est alors que les fortifications sont entièrement démolies et les fossés comblés. Cependant, grâce au traité de Nimègue signé en 1678, Guillaume III rentre en possession de la principauté d'Orange ; sa disparition accidentelle en 1702 anéantit finalement tout espoir de reconstruction d'une principauté indépendante.

2. Le château : description

La longue description que consacre Joseph de La Pise au château bâti sur la colline Saint-Eutrope nous aide à comprendre l'architecture de l'ensemble telle qu'elle apparaît à la fin des années 1630 : « *Le Chasteau commande la Ville de tous costés, & est assis sur la croupe de la montagne, d'où l'on descend par une porte qui est au pied d'icelle. Il est composé de trois parties principales, qui sont comme trois grands retrenchemens, l'un devant l'autre : le Donjon, la Courtine, & la Vignasse : & de tous les trois ensemble, environnés, d'unze bastions, avec leurs lignes de l'un à l'autre* »²².

- La Vignasse, qui tire son nom d'une grande vigne qui se trouvait là, est limitée au sud par un fossé très large, avec contrescarpe, que surplombent trois bastions. Deux autres bastions sont répartis de part et d'autre de cette grande esplanade qui n'est occupée que par quelques loges de soldats.
- La Courtine est séparée de la Vignasse par « *une contrescarpe, endossée d'une forte muraille et d'un beau parapet, & par un tres large & profond fossé à fonds de cuve, creusé dans la roche vive, defendu par deux bastions, liés par une tres bonne courtine* ». Trois portes fortifiées avec doubles pont-levis y aboutissent : elles permettent de relier la Courtine à la Vignasse, à la ville et au Donjon. Quatre autres bastions « *embrassent le reste de la Courtine, & tout le corps du Donjon, avec lequel ils s'unissent du costé de la ville* ».

A l'intérieur de cette zone, se trouvent « *divers logements pour les moindres officiers de la garnison & des loges pour le reste des soldats* » et « *l'hotellerie pour le divertissement des soldats* ».

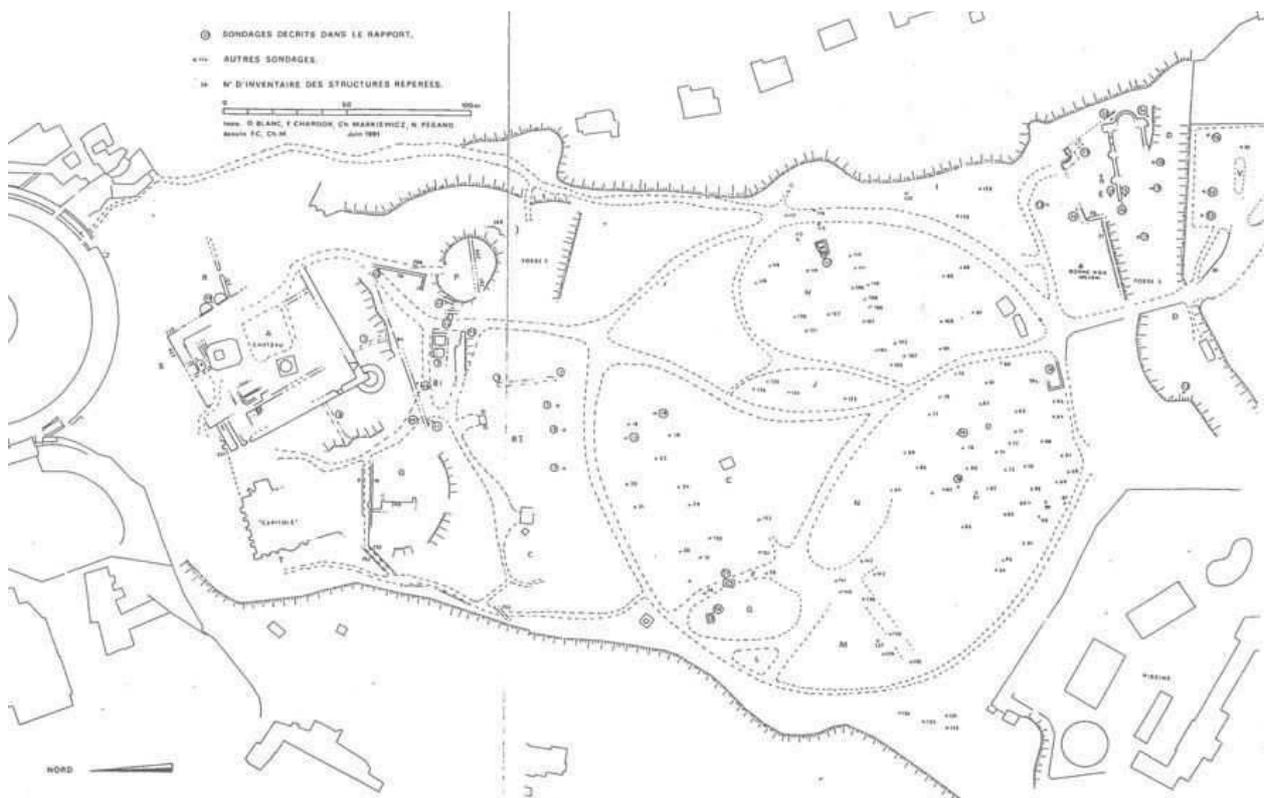
- A l'ouest et au sud, c'est à nouveau un grand et large fossé qui sépare la Courtine du Donjon. Ce dernier est de forme carrée et comporte quatre corps de logis distincts : « *celuy d'Orient, basti à l'antique, à esté sans doute le logement de ses premiers maistres, sous les maisons d'Orange & des Baux. Les autres trois bastis à la moderne & plus magnifiquement, avec grosses pierres de taille & murailles tres espesses* ». Une grosse tour occupe l'un des angles. Dans la basse-cour, sous un couvert, se trouve un puits « *grand & admirable* », « *d'une source perenne & inespisable* ».

Diverses caves voûtées sont creusées dans la roche ; elles abritent les magasins de munitions et les offices. De grandes salles où sont entreposés des canons, des armes et du bois occupent le « *rez de bassecourt* ». Quant aux logements destinés au Gouverneur et à sa famille, aux officiers ainsi qu'au Prince, ils sont répartis dans les étages.

L'ensemble fait l'admiration de l'historien qui déclare : « *si la fortification de ce Chasteau est parfaite, le logement en est tres beau, grand & commode* ». Selon lui, tous les bastions, lignes et courtines sont de « *tres-bone etofe, avec muraille d'une espaisseur extraordinaire* ». Il ajoute même, au sujet des bastions, qu'ils sont « *d'une esmerveillable hauteur & espaisseur* ». Le plus gros est celui de Crève-cœur, du côté de la porte de Pourtoulos. Un autre, qui « *touche la montée de la ville, a englouti dans son ventre des vielles murailles, qu'on appelloit le vieux Chasteau basti à l'antique, de semblable etofe que les bastiments des Aqueducs* ». Cette dernière précision entretient depuis longtemps la confusion entre un éventuel château ancien et les vestiges antiques présents au nord-ouest de la colline, sans qu'on puisse tirer de ce texte une interprétation valable.

²² Joseph de La Pise, *op. cit.*, p. 10-12.

3. Le château : fouilles archéologiques



Implantation générale des vestiges et sondages, par O. Blanc, F. Chardon et C. Markiewicz, juin 1991.

Les fouilles archéologiques menées par Christian Markiewicz, au cours des années 1990, vont globalement dans le sens de la description donnée par Joseph de La Pise. Du château, il ne subsiste que la partie inférieure, partiellement remblayée et couvrant une surface de près de 3.500 mètres carrés. Dans ce secteur nord de la colline, quatre états de constructions successives ont pu être distingués :

- Etat I : antérieur à 1379. Un mur d'enceinte, de faible largeur et d'une longueur supposée de 12.80 mètres, peut être assimilé à cette période. Il se situe à l'est du château.
- Etat II : 1379. C'est dans le secteur nord-est qu'a été construite la porte de Pourtoules, flanquée de deux tours pleines appareillées. L'aménagement de son étroite embrasure a nécessité le percement d'un mur plus ancien, de direction nord-sud, comme le confirme un document d'archives portant sur les affaires militaires : « *Pour que les hommes puissent entrer plus facilement dans le château et faire leur service, Raymond V autorisa les consuls en 1379 à ouvrir une porte dans les murailles du château du côté de la ville* »²³.
- Etat III : fin du XIVe siècle. Les courtines nord, ouest et sud datent de cette époque. La courtine nord, longue de 13 mètres, a été fondée sur des vestiges antiques. Son petit appareil assis la distingue des courtines occidentale et méridionale, en moyen appareil. A l'ouest, elle est conservée sur près de 4 mètres de hauteur et visible sur toute sa longueur, soit 64 mètres. Au sud, longue de près de 51 mètres, elle est partiellement remblayée vers l'est et disparaît sous le chemin montant de la porte Pourtoules.

Au nord-ouest, à l'intérieur des courtines, un couloir large de 2 mètres environ, éclairé par une large baie, dessert en direction du sud une salle voûtée. Cette salle caladée et pourvue d'une large cheminée semble être une cuisine ; en témoignent une vaste hotte de désenfumage qui couvre en partie la pièce et, dans un des angles, un four en excellent état de conservation. Une seconde pièce voûtée communique avec cette cuisine ; elle est difficilement identifiable car partiellement remblayée. Au sud de cette salle, subsistent des vestiges arrachés de voûtes qui couvraient à l'origine deux autres salles séparées par un mur de refend pourvu d'une porte à linteau droit. Ces deux pièces ouvraient sur les douves ouest et sud par l'intermédiaire de larges baies ébrasées, munies d'un système d'évacuation des eaux usées.

²³ Arch. Municip. d'Orange, EE 10 (18 mars 1379). Cité par Christian Markiewicz dans son rapport de 1993.

Au sud-ouest, on trouve les vestiges d'un bastion circulaire voûté, agrémenté de quinze bouches-à-feu. La partie centrale du château accueille une profonde citerne, large de près de 5 mètres. Actuellement comblée, sa profondeur exacte est inconnue mais la hauteur dégagée, sur près de 10 mètres, laisse supposer un important travail d'excavation du rocher et des dimensions considérables.

- Etat IV : première moitié du XVe siècle. Une salle voûtée située à l'angle nord-est du château peut être attribuée à cette période. Les fortifications existant au sud du château sont également à rapprocher de cette époque. Un long mur arasé (70 mètres), immédiatement suivi de douves comblées, semble notamment avoir défendu l'accès au château. Vers l'ouest, une rampe d'accès caladée descend vers la ville.

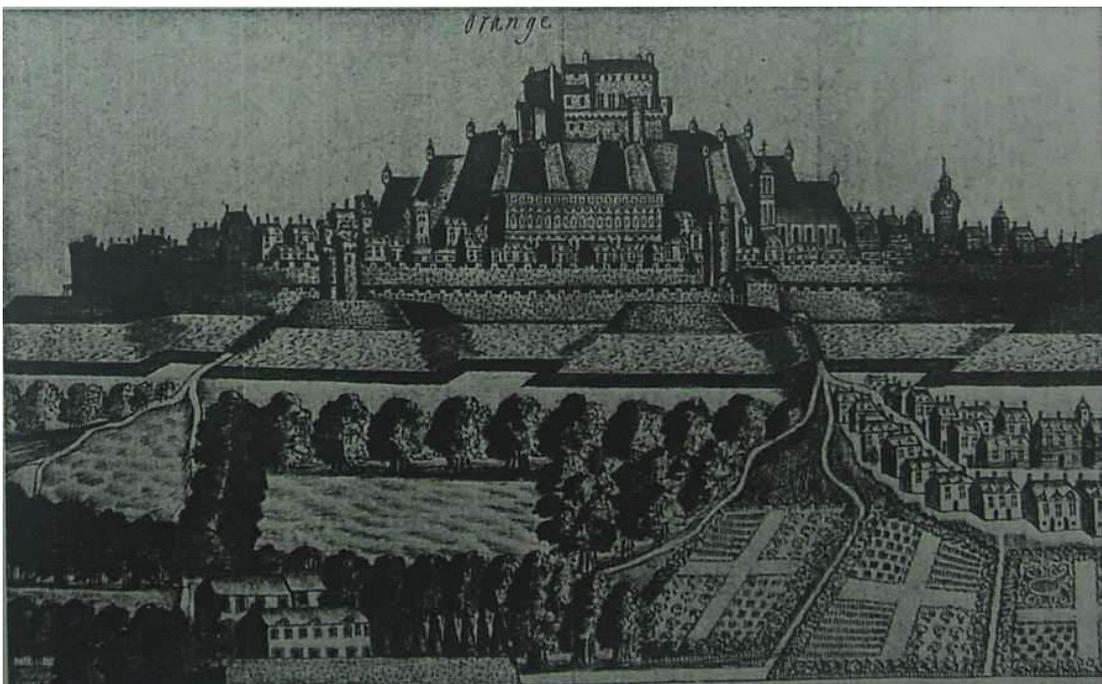
Le rapport archéologique conclut à l'excellente qualité esthétique de ces vestiges – salles voûtées, courtines appareillées, bastion muni de quinze bouches-à-feu, porte fortifiée – mais dont la fragilité reste extrême.

Les quatre phases identifiées par Christian Markiewicz s'accordent avec les propositions de dates énoncées par Joseph de La Pise. Selon ce dernier, le corps de logis oriental remonterait à l'époque des maisons d'Orange et des Baux, les trois autres à l'époque de Jean I de Chalon. Il attribue également la remise en état du château après les guerres de religion à Maurice de Nassau : il « fit eslever ces grands colosses, ces monts artificiels comme des honorables monuments de sa grandeur, & dans trois années par une fortification complète de onze Bastio[n]s tous liés par leurs courtines, il donna une nouvelle chemise au Donjon, à la Courtine & à la Vignasse, séparés chacun par un entre-deux d'un fossé à fonds de cuve creusé dans la roche vive ; [il] rendit ceste Place l'une des plus belles & des plus fortes de l'Europe »²⁴.

En effet, Jean I de Chalon a régné sur la principauté d'Orange de 1393 à 1417. Avant qu'il n'hérite du pouvoir, la partie orientale du château existait déjà (états I et II) et c'est certainement sous son impulsion que la forteresse s'est enrichie des trois corps de logis supplémentaires, avec leurs courtines (état III). Quant à l'état IV, il concorde tout à fait avec les travaux entrepris par Maurice de Nassau, entre 1618 et 1625, notamment en ce qui concerne la construction des bastions.

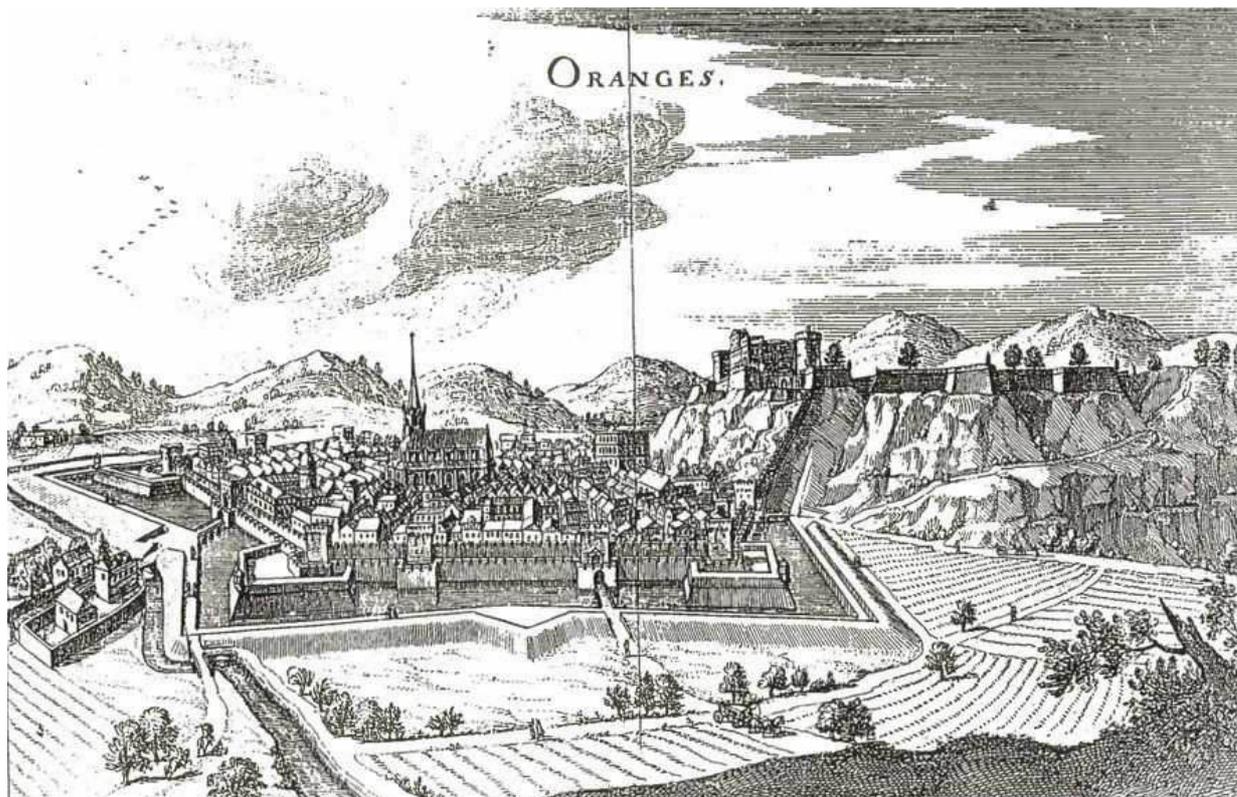
4. Le château : iconographie

Les gravures publiées au XVIIe siècle permettent une meilleure appréhension visuelle du site. On y reconnaît certains des éléments essentiels décrits par La Pise et qui n'ont pas été contredits par les archéologues.

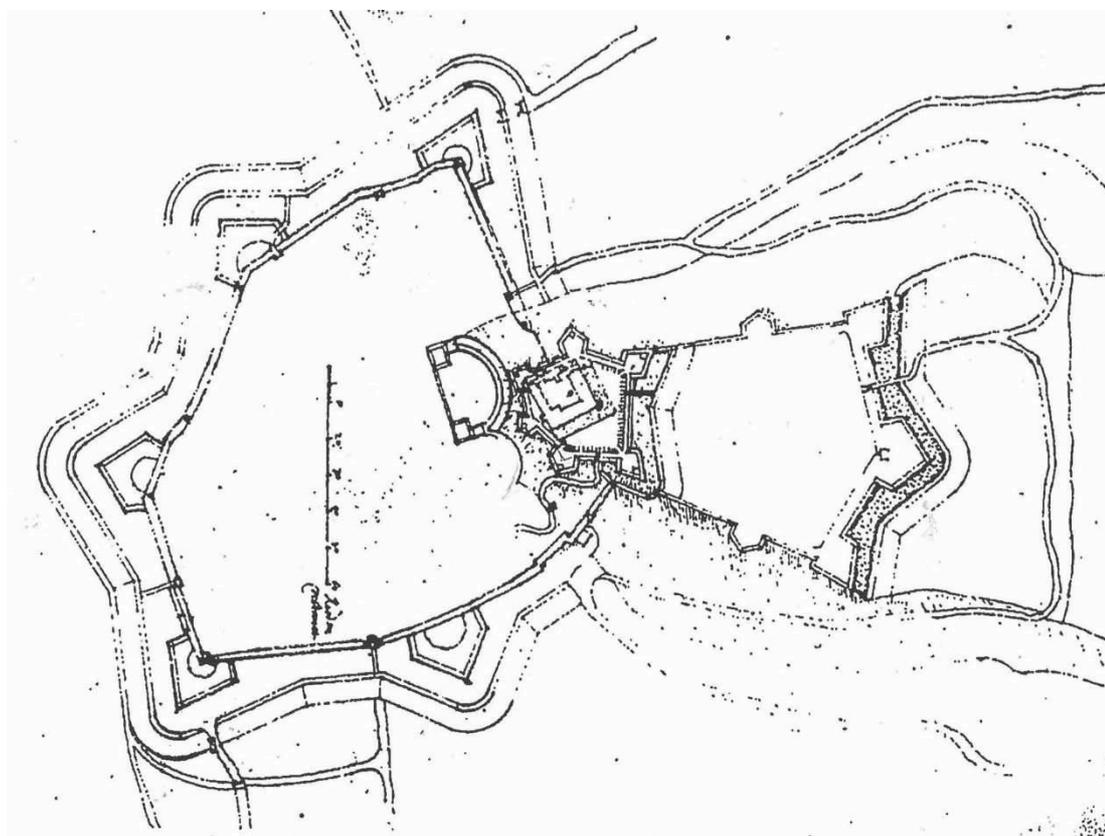


Vue de la ville et du château depuis le nord, dessin n. d. (XVIIe)
[BNF, dép. des Manuscrits, fonds Suarez]

²⁴ Joseph de La Pise, *op. cit.*, p. 777-778.



Vue cavalière de la ville et du château, gravure attribuée à Merian (XVIIe)
On distingue le bastion circulaire sis à l'angle sud-ouest du château ainsi que la succession de bastions renforçant la sécurité de la Vignasse.



Dessin (Fonds d'archives du Comte Johan Maurits van Nassau-Liegen. Archives Royales, la Haye)
Plan des fortifications de la ville et du château extrait d'un album de dessins de fortifications.

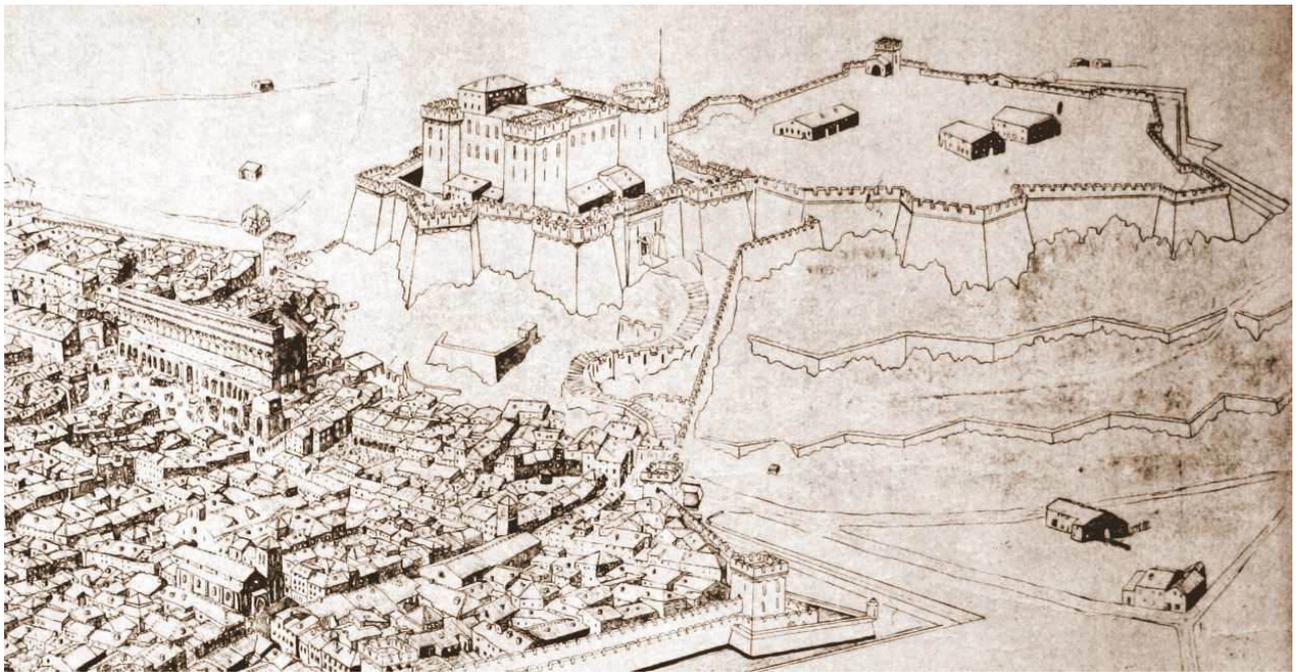


« *Vue en perspective de la Ville et Château d'Orange avant sa démolition* » et « *Plan des fortifications de la Ville et Cité d'Orange avant sa démolition* », 1641.

[Publié par Adrien de Gasparin, *Histoire de la ville d'Orange*, 1815]

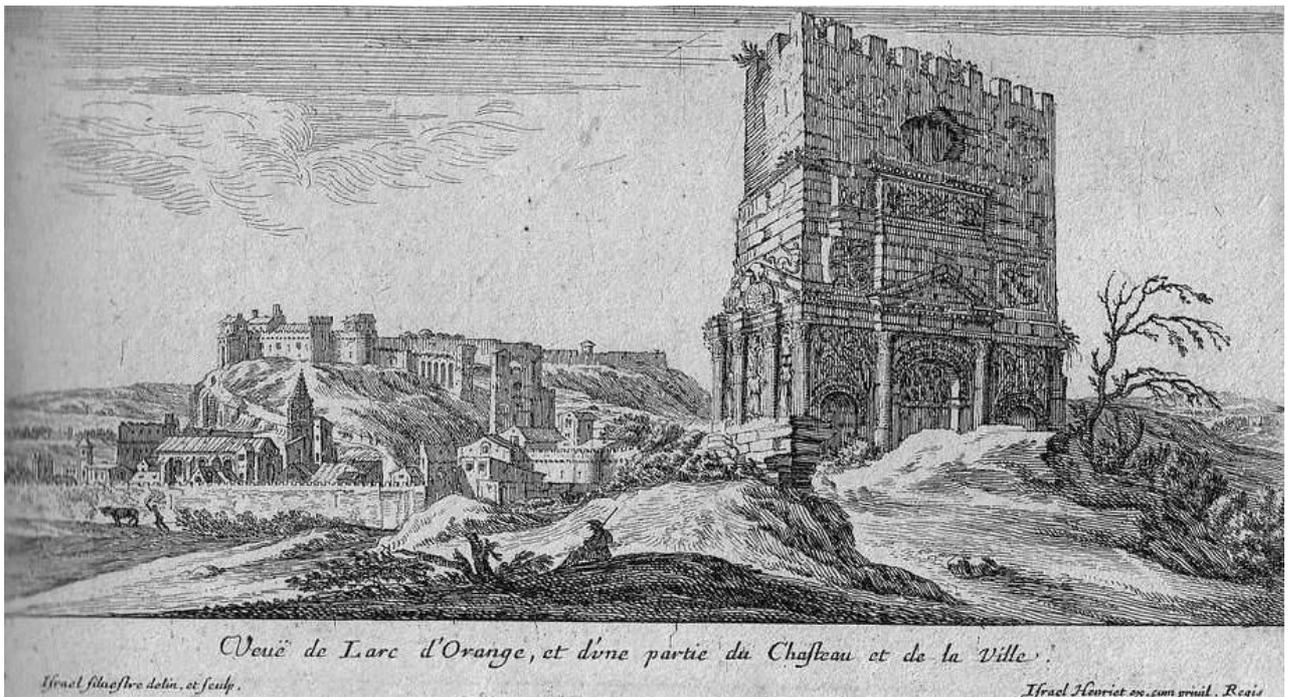
Les onze bastions recensés par La Pise apparaissent nettement.

Il semble que les légendes E et F aient été inversées, la porte de Pourtoulès se situe à l'est ; l'accès de la ville au château à l'ouest.



Vue de la ville et du château, n. d. (XVIIe)

[Publié par Tallagrand, Rigord, Pascal et Trouillet, *Orange, sa région, son histoire, ses monuments*, 1946 ?]



« Veuë de l'arc d'Orange, et d'une partie du Chasteau et de la Ville », par Israël Silvestre, n. d. (XVIIe)

I. Silvestre propose une interprétation monumentale de l'accès au château par l'ouest depuis la ville.
L'emplacement correspond. Cependant, l'élévation ne nous est pas connue.

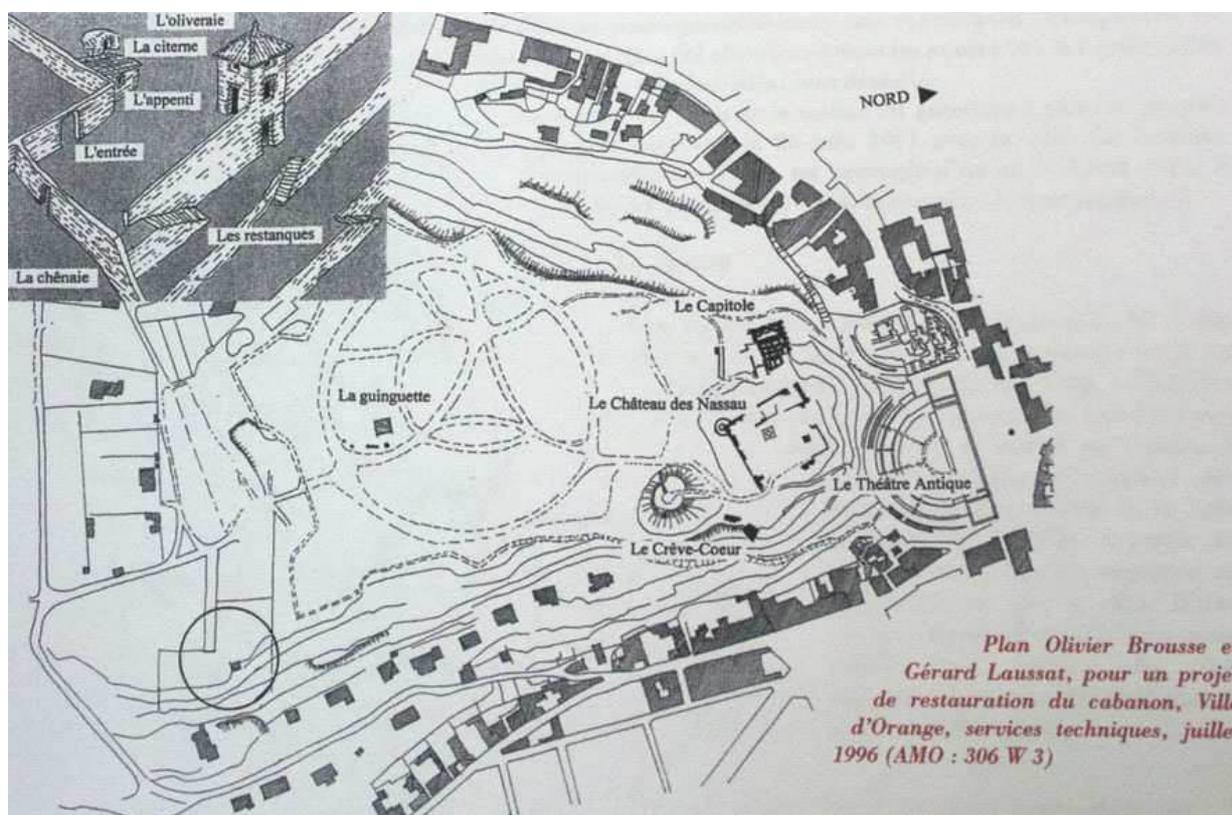
5. La colline au XVIIIe siècle

Avec le rattachement définitif de la Principauté à la France en 1731, la colline Saint-Eutrope entre dans le domaine de la Couronne. Quelques années plus tard, par contrat d'inféodation signé en 1739, MM. Bouvier, de Jonc, de Gasparin et Bouyer obtiennent le droit de pacage en récompense des travaux d'assèchement de l'étang d'Aglan, moyennant une rente annuelle de 270 livres. Cette situation se poursuit malgré le changement de statut de la colline en 1765. En effet, par acte du 13 avril, le Royaume de France vend à la commune

d'Orange tous les bastions, contrescarpes et glacis ainsi que le pré Saint-Martin. La colline devient propriété communale mais le droit de pacage consenti en 1739 reste en vigueur²⁵.

En complément de la fonction de pâturage, en usage tout au long du XVIII^e siècle, une activité agricole a cours sur la colline. A la cassure entre le plateau du sommet de la colline et le flanc oriental, se trouve un ancien cabanon qui date vraisemblablement de la fin du XVIII^e. D'après le plan établi par les Services techniques de la ville d'Orange en 1996²⁶, il est construit sur trois niveaux répartis ainsi : le niveau le plus bas, qui donne sur les restanques de la pente, le niveau intermédiaire, qui donne sur l'entrée de l'enclos et l'oliveraie, et enfin les combles. L'enclos, d'une superficie d'environ 3500m², est entouré de murs et murets en pierres sèches qui sont encore en partie visibles. Il renferme à l'époque une oliveraie parsemée de figuiers et d'amandiers dans sa partie haute, ainsi qu'une citerne bâtie enterrée, et un système de restanques dans le contrebas. L'ensemble est complété par une chênaie truffière.

Dans ce type de petite propriété provençale du XVIII^e siècle, une fonction de culture de rapport coïncide souvent avec une fonction de villégiature dominicale ou estivale. Il existe d'autres cabanons semblables sur la colline mais ils ne présentent pas de vestiges aussi riches que celui-ci.



²⁵ Cité par Raphaël Mossé *La Colline Saint-Eutrope d'Orange. Son passé historique et sa transformation actuelle en jardin public*, 1932, p. 20.

²⁶ Publié dans *La colline Saint-Eutrope à travers l'histoire*, 2006.

VI. Le XIXe siècle

Tout au long du XIXe siècle, la colline Saint-Eutrope est un lieu de rassemblement populaire :

- En 1790, un camp est établi sur la colline ; il est occupé pendant quelques temps par une population nombreuse.
- Peu après, un arbre de la Liberté est planté face à la porte de Pourtoules ; des cérémonies sont célébrées sur un autel de la Patrie établi au pied de cet arbre, notamment pour fêter la prise de Toulon en 1793.
- Au début du siècle, la Garde Nationale s’y exerce presque quotidiennement ; plusieurs garnisons en ont gardé l’usage tout au long du siècle.
- Des processions religieuses se dirigent régulièrement vers la colline. Le 1^{er} novembre 1819, le discours d’ouverture de la Mission d’Orange y est prononcé.
- Chemins d’accès et escaliers sont aménagés dans les années 1820.
- Un banquet en l’honneur de la proclamation de la Deuxième République y est donné.
- Le 24 août 1851, à l’occasion de l’ascension du ballon « La ville de Dijon », dirigé par l’aéronaute Godard, près de 30.000 personnes sont réunies sur la colline.
- En 1852, c’est en l’honneur du Second Empire qu’une grande fête s’y tient²⁷.
- Au début des années 1870, le Conseil Municipal décide d’affirmer le droit de chasse sur tout le plateau de la colline ainsi que sur ses pentes nord, est et ouest²⁸.

Malgré l’existence d’actes notariés concernant la propriété de la colline, le XIXe siècle voit naître un certain nombre de contestations à ce sujet. En 1833, la Ville se trouve en procès contre l’Etat au sujet des murs, remparts, bastions et fortifications. Le différent est réglé cinq ans plus tard, le 18 décembre 1838, lorsque la Cour royale de Nîmes conforte la municipalité d’Orange dans ses possessions²⁹.

A la même époque, Me Bayle, avocat à Orange, héritier et acquéreur des quatre titulaires du droit de pacage accordé en 1739, entre en conflit avec la Ville. Dès 1835, il prétend être le seul propriétaire de la surface et du tréfonds de la colline Saint-Eutrope. Vingt ans plus tard, le tribunal civil d’Orange reconnaît finalement la commune en tant que propriétaire : « *Le tribunal d’Orange vient de rendre son jugement dans le procès intenté par la ville à Me Bayle, avocat à Orange, lequel prétendait être seul propriétaire de la surface et du tréfonds de la montagne Saint-Eutrope. La ville sur les conclusions conformes et très habilement motivées de M. le Procureur Impérial, a été maintenue en sa possession à titre de propriétaire, et les prétentions de Me Bayle, reconnu comme simple usager d’un droit de pâturage, ont été rejetées* »³⁰. Par ce jugement, la famille Bayle conserve son droit de pacage. En 1897, la Municipalité estime que « *ce droit de pacage constitue pour la ville une charge très lourde puisqu’étant propriétaire du sol, elle ne peut en jouir tout en payant l’impôt foncier, mais encore l’empêche de faire sur ce vaste terrain des réparations et améliorations qui sont réclamées par la population d’Orange toute entière qui a fait de temps immémoriaux de la montagne Saint-Eutrope un but de promenade. Le conseil autorise le maire à traiter définitivement avec M. Tribes, pour exonérer la ville de la servitude exercée par l’hoirie Bayle sur la montagne Saint-Père au prix de neuf mille francs* »³¹. Le 18 mai, par acte passé devant Me Fauchier, la Ville rachète à Marie Bayle et son époux Gaston Tribes, avocat à Nîmes, « *le droit de paquérage sur la montagne Saint-Eutrope, plateau et Vignasse, figurant au plan cadastral de la commune pour une contenance de 8 hectares 10 ares 46 centiares de la section O, numéros 42, 43 et 44, ou sur toute autre contenance supérieure à la dite désignation, au prix de neuf mille francs* »³².

D’autre part, la colline reste marquée par une présence religieuse, longtemps après la disparition de la basilique Saint-Eutrope. Le 30 avril 1854, une croix est élevée sur l’emplacement de l’ancienne église, à l’extrémité sud-est du plateau. L’année suivante, « *M. le curé de la paroisse Notre-Dame se propose d’ériger, sur la*

²⁷ Arch. Municip. d’Orange, D 713 (31 août 1854). Par cet historique retraçant les diverses occupations du site, et d’autres encore, la ville entend revendiquer la pleine propriété de la colline Saint-Eutrope.

²⁸ Arch. Municip. d’Orange, D 714 (5 septembre 1871).

²⁹ Cité par Raphaël Mossé *op. cit.*, p. 21.

³⁰ *Annales d’Orange*, n° 150, 25 mai 1857.

³¹ Arch. Municip. d’Orange, D 717 (3 mai 1897).

³² Arch. Municip. d’Orange, D 717 (27 juin 1897).

*Montagne communale de Saint-Eutrope, une statue de la Vierge en mémoire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Pour l'exécution de cette pieuse pensée, M. le curé sollicite du conseil l'autorisation d'effectuer sur l'un des points culminants de cette montagne les travaux nécessaires et d'employer à ces travaux, comme piédestal de la statue, la colonne en granit qui est en ce moment placée sans destination utile à l'angle Nord-Est de la maison Bertout, cours Saint-Martin*³³. Le Conseil Municipal accepte la proposition émise par l'abbé Polette. Ralentie par les tractations engagées contre Me Bayle, l'érection de la statue a finalement lieu en 1857, au sommet de la pente nord de la colline, face au clocher de l'église Notre-Dame³⁴. D'une hauteur de 2.50 mètres, pesant près de 1.300 kilos, elle est inaugurée en présence de l'Archevêque d'Avignon le 25 octobre 1857, à la nuit tombée, la journée ayant été perturbée par de violents orages³⁵. La présence de la statue entraîne quelques aménagements supplémentaires : « *On s'occupe d'établir, du côté du cours Saint-Martin, un escalier pour faciliter l'accès de la montagne, où s'empressent les visiteurs depuis l'érection de la statue de la Vierge* »³⁶.

A la fin du siècle, de nouveaux aménagements d'accès à la colline sont entrepris à la « *demande des sieurs Etienne Gagnon et Pierre Barjavel qui se proposent d'établir un pavage en pierre brute de douze à quinze centimètres de queue, de manière à former une surface la plus unie possible, à la montée Saint Eutrope sur une longueur de 160 mètres et 3 mètres de largeur moyenne. Ce pavé commencera à la rue Saint Lazare et finira en haut de la rampe vers la propriété de l'hôpital* ». Le Conseil Municipal accepte cette proposition ; une somme de 400 francs est votée en ce sens quelques mois plus tard³⁷.

VII. Le XXe siècle

1. 1897-1904

L'année 1897 marque le début d'une nouvelle ère pour la colline Saint-Eutrope, le droit de pacage qui empêchait toute exploitation du site ayant été racheté par la commune. Le 19 décembre de cette même année, une commission de six personnes est chargée par le Conseil Municipal d'étudier « *les voies et moyens de reboiser ou planter la montagne* »³⁸. Il faut cependant attendre trois années pour que la ville d'Orange déclare officiellement être « *dans l'intention de reboiser un terrain dont elle est propriétaire : les travaux seront exécutés en 1901 par voie de plantation sur une étendue de 1 hectare avec les espèces suivantes : pin noir d'Autriche* »³⁹. Six mille plants sont prévus à cet effet. Sous l'impulsion de Marius Augier, adjoint au maire de la Ville, un projet de jardin public est dessiné par M. Mouton, horticulteur-paysagiste en Avignon⁴⁰ : le projet s'organise autour d'« *un jardin anglais avec une allée latérale circulaire coupée par trois chemins transversaux qui forment, au centre, un triangle curviligne planté en quinconces, avec de petits sentiers longeant des massifs d'arbres et de fleurs ; - puis une pièce d'eau avec ponts rustiques, un kiosque et un café-restaurant* ».

En 1904, une Société civile financière, chargée de récolter les fonds nécessaires à l'exécution réalisation des travaux, est créée. Son projet pour la colline⁴¹, adopté par le Conseil Municipal le 15 septembre, comporte notamment « *une entrée située sur le cours St-Martin [...] [qui] comprendrait deux beaux pilastres en pierres de taille précédés de quelques marches d'escalier et un large portail en fer forgé muni d'un beau fronton. Cette grille donnerait immédiatement accès sur un escalier qui se développerait jusqu'à l'ancienne porte du Château, dite porte de Tourre, que ce projet laisse subsister ; l'escalier serait bordé à gauche (en montant) par une rangée de balustres en pierre blanche qui commencerait au portail et s'arrêterait non loin de la porte de Tourre, et à sa droite par un parapet bas en pierre de taille* ». Le programme prévoit également la création d'un « *chemin circulaire à pente douce qui viendrait contourner l'hémicycle du théâtre romain, permettant ainsi de jouir d'un beau*

³³ Arch. Municip. d'Orange, D 713 (17 mai 1855). Cité dans *La colline Saint-Eutrope à travers l'histoire*, 2006.

³⁴ Arch. Municip. d'Orange, D 713 (4 août 1857).

³⁵ *Annales d'Oranges*, n° 154 (25 octobre 1857).

³⁶ *Annales d'Orange*, n° 156 (20 décembre 1857).

³⁷ Arch. Municip. d'Orange, D 716 (24 juillet 1890 et 5 février 1891).

³⁸ Arch. Municip. d'Orange, D 717 (19 décembre 1897).

³⁹ Arch. Municip. d'Orange, D 718 (2 décembre 1900).

⁴⁰ Ce plan qui, d'après Raphaël Mossé, peut être consulté à l'Hôtel de Ville d'Orange n'a malheureusement pas pu être retrouvé par Christine Feuillas.

⁴¹ Charles Leblanc, *Projet des travaux à exécuter sur la Montagne d'Orange et Résumé des statuts d'une Société civile financière en formation pour recueillir les fonds nécessaires à ces travaux*, 1904.

coup d'œil d'ensemble sur notre célèbre monument [...] Du théâtre, le chemin coupé par des marches d'escalier remonterait vers le sommet de la montagne du côté du cours Pourtoules auquel il serait facile de la relier » ; et l'aménagement d'un réservoir d'eau « creusé dans le petit mamelon qui domine la montagne [...] Il suffirait d'y creuser un bassin cylindrique qui serait couvert et fournirait ainsi une plate-forme facile à aménager [...] embell[e] par des pierres rocailleuses formant à leur faite un parapet, rocailles qu'il serait bon de garnir avec des plantes diverses ; l'eau du réservoir fournirait une cascade tombant dans un bassin placé au-dessous de l'ancien fossé du château [...] L'eau du réservoir serait dirigée sur les lacs et canaux prévus dans le plan de la ville, mais qu'il faudrait créer [...] Tous ces travaux ne sauraient donner des résultats satisfaisants si l'on avait le soin d'amener l'eau sur la montagne en quantité suffisante. Le moyen le plus simple et le moins coûteux paraît être l'établissement d'un puits artésien creusé à Pourtoules et dont l'eau serait refoulée jusqu'au réservoir au moyen d'un appareil élévatoire ». Enfin, il est prévu que les allées existantes, simplement tracées, soient nivelées et sablées. La Société d'encouragement du jardin public reconnaît que les difficultés dans l'élaboration de ce programme risquent d'être nombreuses mais compte sur « l'accueil sympathique » des Orangeois pour en venir à bout. Un devis est même demandé à Gilliéron & Amrein, ingénieurs à Vevey (Suisse), pour l'élévation d'un volume d'eau destiné à l'arrosage du jardin de la colline et à l'alimentation d'une rocaille monumentale⁴². L'ensemble du projet, très ambitieux, a pour objectif de valoriser la colline Saint-Eutrope en y créant un véritable parc d'agrément mais la difficulté évidente de sa mise en œuvre a empêché son exécution.

2. 1905-1940

De nombreux aménagements sont malgré tout réalisés tout au long de cette première moitié de XX^e siècle. Le Conseil Municipal approuve successivement des travaux à la montée du château du côté Pourtoules⁴³, le paiement de trois bancs et d'une rampe en fer⁴⁴, le pavage de la montée du château du côté du quartier Saint-Martin⁴⁵. Un important programme de boisement de la colline est également projeté : le « *semis de 2 kg de graines de pin d'Alep* » et la « *plantation de 5000 pins noirs d'Autriche* » sont mis en œuvre en 1925. L'année suivante, toujours dans cette optique, un second crédit est accordé par le Conseil Municipal⁴⁶.

D'autres projets, plus interventionnistes, tentent également de s'imposer sur le site ; ainsi, en 1908, une commission est chargée de réfléchir à la construction d'un hôpital⁴⁷. C'est probablement en raison de ce projet que la Municipalité rejette une proposition de classement de la colline en tant que site naturel : « *De crainte que l'engagement demandé par la commission de classement ne soit pas compatible avec les projets en cours ou à venir, la ville regrette de ne pouvoir prendre l'engagement demandé* »⁴⁸. Deux ans plus tard, alors que des vestiges sont mis au jour sur le flanc nord de la colline, en surplomb du mur de l'hémicycle, la décision d'y installer un réservoir d'eau en ciment armé, d'une contenance de 2.000 m³, interdit tout espoir de fouilles approfondies⁴⁹. Dans les années 1920, un projet de construction d'hôtel fait l'objet de nombreuses discussions au cours des séances du Conseil Municipal. Une convention est même approuvée entre la Ville et M. Siry établissant la concession gratuite de 10.000 m² sur le plateau de la colline, pour 75 ans : « *Le Conseil Municipal, réuni hier, a accueilli très favorablement un projet de construction sur la partie sud de la colline Saint-Eutrope, d'un vaste et splendide hôtel-casino qu'édifiera à ses frais un entrepreneur de Marseille* »⁵⁰. Toutefois, le Service des Eaux et Forêts s'oppose à cette décision, les terrains en cause se trouvant soumis au régime forestier.

⁴² Arch. Municip. d'Orange (20 décembre 1904).

⁴³ Arch. Municip. d'Orange, D 718 (22 mai 1902).

⁴⁴ Arch. Municip. d'Orange, D 719 (25 mai 1905).

⁴⁵ Arch. Municip. d'Orange, D 720 (30 juin 1907).

⁴⁶ Arch. Municip. d'Orange, D 724 (11 décembre 1924 et 24 décembre 1925).

⁴⁷ Arch. Municip. d'Orange, D 720 (14 octobre 1908).

⁴⁸ Arch. Municip. d'Orange, D 720 (8 avril 1909).

⁴⁹ Arch. Municip. d'Orange, D 721 (26 novembre 1911). En 1918, la Ville accorde cependant 500 francs à Jules Formigé dans le but qu'il effectue des sondages après la découverte d'un mur antique, à l'arrière de la citerne

⁵⁰ *Annales d'Orange*, 28 novembre 1927.

Finalement, la ville d'Orange décide de poursuivre son entreprise d'aménagement du site avec, en 1930, la plantation de pins d'Alep et maritimes, de cèdres et de cyprès, sur une surface de 3 hectares⁵¹. A cette occasion, un garde jardinier est nommé par la Société des Amis de la Colline ; son salaire est subventionné par la Municipalité⁵². Une table d'orientation, offerte par le Touring Club de France, est mise en place à proximité de la statue de la Vierge. Un chalet est construit au centre du plateau⁵³. En 1935, M. Poinard, limonadier à Orange, est autorisé à établir une buvette pour les promeneurs⁵⁴ et, peu de temps après, la Montée des princes d'Orange-Nassau et celle des princes des Baux sont aménagées afin de faciliter l'accès des voitures, notamment lors de courses automobiles⁵⁵.

3. 1960-2000

Avec l'ouverture de la buvette et l'organisation de courses automobiles, la colline Saint-Eutrope se tourne de plus en plus ouvertement vers les loisirs. Dans les années 1960, les aménagements d'un camping et d'une piscine renforcent cette évolution.

Installé dans une partie de l'ancien fossé du château, le camping obtient une autorisation d'ouverture le 15 juin 1961. D'une surface de 10.000 m², entouré d'un grillage et d'une plantation de thuyas, il possède alors une capacité d'accueil de 150 campeurs. Des travaux d'amélioration sont régulièrement entrepris et, en 1970, un chantier d'agrandissement et de modernisation est décidé⁵⁶. Le lieu semble très apprécié des amateurs ; un bilan dressé en 1988 recense 6.500 campeurs accueillis entre juin et août, pour quatre-vingts emplacements⁵⁷. Cependant, les bâtiments se dégradent. Abandonné au cours des années 1990, il est finalement démoli le 6 juillet 1998⁵⁸.

En 1965, un projet de piscine dessiné par l'architecte Brunet est présenté au Conseil Municipal, et accepté⁵⁹. Construite dans un fossé des fortifications du XVIIe siècle, la piscine des Cèdres est inaugurée deux ans plus tard. Dans le même esprit, un parcours « Nature et santé » est créé en juin 1982, à l'initiative du Rotary club, en collaboration avec la Municipalité et la compagnie d'assurance Vita⁶⁰.

La transformation de la colline en un parc boisé, fréquenté par le public, nécessite un certain nombre d'aménagements, notamment en ce qui concerne la question fondamentale de l'adduction d'eau. Nous avons déjà évoqué l'implantation d'une première citerne en 1911. Au fil du XXe siècle, trois réservoirs supplémentaires sont construits. Le dernier, en béton armé, d'une capacité de 2.000 m³, est mis en place en 1972⁶¹. En 1982, des travaux ayant pour but d'améliorer le réseau d'eau potable sont exécutés⁶². L'éclairage public est également un point important : le Conseil Municipal décide, en 1999, la « pose de 6 mâts neufs de 8 mètres de haut avec lanternes classiques depuis la Montée des Princes jusqu'au parking de la colline, [la] pose de 25 mâts de récupération du cours Aristide Briand Nord de 3 mètres de haut avec lanternes de style, depuis le parking de la colline jusqu'à la Vierge (allée centrale), [la] réalisation de l'ensemble des tranchées et massifs de fondation dans les allées en demi-cercle autour de l'allée centrale ainsi que la montée d'escaliers côté Pourtoles »⁶³. Ce nouvel éclairage est inauguré en juin 2000.

⁵¹ On apprend dans un courrier de 1972, à en-tête de la Société des Amis de la Colline, que 240 de ces pins ont gelé au cours de l'hiver 1956. Ils sont alors remplacés par des cèdres et des saphoras. Arch. Municip. d'Orange, M 1395 (7 février 1972).

⁵² Arch. Municip. d'Orange, D 725 (10 avril et 22 mai 1930).

⁵³ *Annales d'Orange*, 15 septembre et 25 octobre 1933. La table d'orientation a été restaurée et placée en haut du belvédère des Amis de la Colline en 2000. Une autre table, inaugurée en octobre 1999, la remplace.

⁵⁴ Arch. Municip. d'Orange, D 726 (15 septembre 1935). La buvette est détruite par un incendie en 1980 ; une autre la remplace à partir de 1996.

⁵⁵ *Annales d'Orange*, 15 mai 1937.

⁵⁶ Arch. Municip. d'Orange, 24 W 7 (8 juin 1970).

⁵⁷ Cité dans *La colline Saint-Eutrope à travers l'histoire*, 2006.

⁵⁸ *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 139, nov.-déc. 1998.

⁵⁹ Arch. Municip. d'Orange, 24 W 5 (31 mai 1965).

⁶⁰ *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 90, 4^e trimestre 1982.

⁶¹ Arch. Municip. d'Orange, 24 W 8 (18 août 1972).

⁶² Arch. Municip. d'Orange, 24 W 18 (16 mars 1981 et 29 janvier 1982).

⁶³ Arch. Municip. d'Orange, 287 W 2 (17 mars 1999).